

Le second (b), que l'on dit provenir du pays des Basonge, porte le résonateur « au-dessus » des touches, ce qui semble tout à fait incommode pour celui qui joue.



FIG. 43 — Batatela. Tambour ronflant.

Dans le troisième (c), les six clefs en jone sont fixées sur deux nervures de palmier, et l'instrument est placé encore sur un résonateur fait d'une gourde à laquelle il est fixé par une boucle en jone. On le tient de manière que les doigts soient à l'intérieur de la gourde. Celle-ci porte gravée l'image de deux hommes dansants.

L'instrument à corde que représente la figure 10, et que l'on nomme *sese*, est employé dans presque toute la moitié orientale du continent; on prétend qu'il est d'origine étrangère, il fut sans doute introduit par les Arabes.

Parmi les Bahamba, on trouve la même forme de sifflet que parmi les Basongo Meno. Ce sifflet (fig. 47) est fait d'une grosse graine; il a un grand trou dans lequel celui qui en joue siffle, comme s'il sifflait sur une clef; quatre trous plus

petits se trouvent en dessous pour les doigts, arrangés deux par deux, et ainsi

l'on peut obtenir de l'instrument différentes notes. Quatre sifflets d'un type plus ordinaires sont montrés dans la figure 47a. On attribue à la musique le pouvoir de chasser les maladies.

Chez les Batetela du Nord, les forgerons fabriquent une sorte de mandoline dont l'emploi est particulier aux membres de cette corporation.

Nous avons observé chez les Okale une danse à laquelle prirent part les hommes et les femmes. Les danseurs s'étaient déployés en ligne droite, et leur file était interrompue au milieu; la première partie comprenait les hommes, la seconde, les femmes. L'« orchestre »

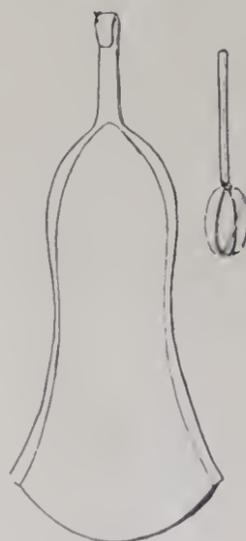


FIG. 44.
Gong en fer Batetela.

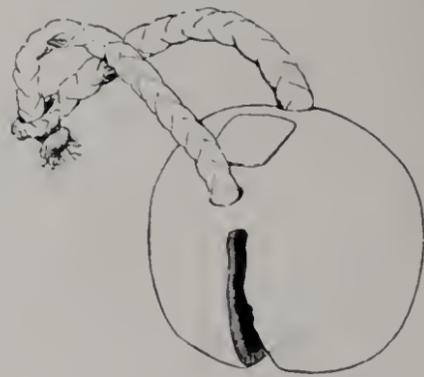


FIG. 45.
Glochette en bois Batetela.

consistait en deux gongs de bois du même modèle que ceux employés pour les signaux chez les Sungu. L'un d'eux était frappé avec une paire de bâtonnets lisses, et l'autre avec des

bâtonnets à tête caoutchoutée. Les hommes ouvrirent le bal et chaque danseur s'avança à son tour pour exécuter un « cavalier seul ». Tous les hommes étaient vêtus de la même manière ; par devant une brassée de feuilles pendant à la ceinture ; par derrière, une longue feuille de bananier et, à la main,

une petite baguette. La danse consistait en violentes contractions de l'abdomen que faisaient se relever les feuilles suspendues de telle sorte qu'elles faisaient battre le corps du danseur ; en même temps, celui-ci frappait la paume de sa main gauche avec la baguette, puis indiquait avec cette baguette le reste des danseurs, derrière son dos. Lorsque les hommes eurent terminé, vint le tour des femmes ; le tambourineur s'avança vers la première et l'invita par trois fois à venir danser. Après la troisième invitation, la danseuse avança en mesure de quelques pas en avant, une de ses mains derrière la nuque ; pendant toute la danse son corps trembla littéralement comme de la gelée, depuis le bout des doigts jusqu'à la tête. Lorsqu'elle eut fini, le tambourineur appela la suivante, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes eussent eu leur tour.

Les Batetela, comme plusieurs l'ont observé, notamment le commandant S.-L. Hinde, excellent à envoyer des messages au moyen de coups frappés sur des gongs de bois de grandes dimensions. L'instrument dont se servent les Sungu pour envoyer ces messages est représenté sur les figures 39 et 48a, et les nombres de 1 à 3 marquent les endroits où le gong doit être frappé pour obtenir les différentes notes. Si l'on frappe sur les endroits correspondants de l'autre côté du gong, on peut obtenir trois autres notes, que l'on peut désigner par les numéros 4, 5 et 6. Ces notes sont sur

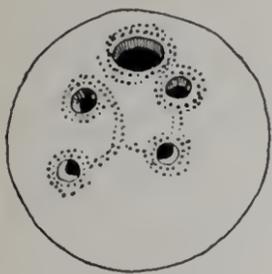


FIG. 47.
Sifflet Bahamba.

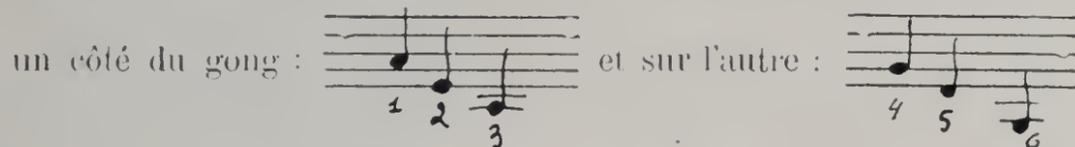
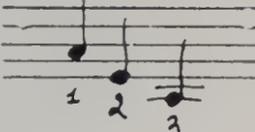
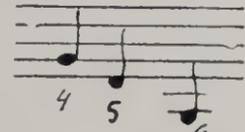


FIG. 46. — « Piano » Batetela.

un côté du gong :  et sur l'autre : 

On peut remarquer que deux des notes sont les mêmes sur les deux côtés, à savoir 1 et 3, 4 et 6, mais sont à l'intervalle d'une octave, 1 et 4 ne sont employés que pour séparer les mots et les phrases.

Un chef ne se met jamais en route sans être accompagné

de ses joueurs de gong, et c'est grâce à eux qu'il communique avec son village jusqu'à plus de deux heures de marche; plus loin, il installe des « postes télégraphiques ».

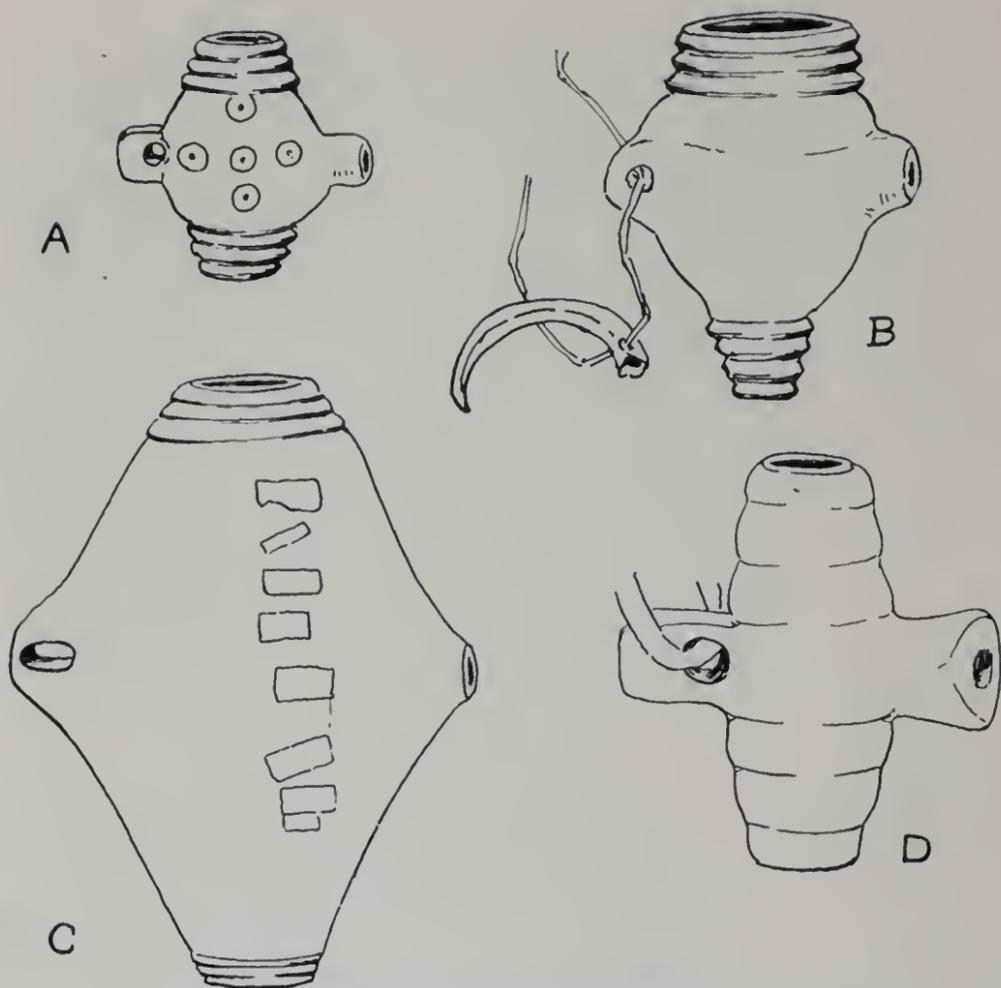


FIG. 47a. — Sifflets Batetela : a. Ihunga; b. Malela; c. et d. Sungu.
(a. en ivoire; b, c, d. en bois.)

village certainement distant d'au moins une heure de marche; pendant qu'on transmettait la nouvelle, on demanda à un passant qui n'avait point entendu le sujet de la communication de traduire les signaux, ce qu'il fit parfaitement. Le lendemain matin, un homme arriva du village auquel nous avions « télégraphié », dit que le message avait été bien entendu et compris, et que l'on était en train de faire des recherches pour se procurer la flèche en question. Les quelques mots que nous allons donner montreront combien ce code de signaux est perfectionné, et donneront une idée de ce qu'il est capable d'ex-

phiques ». Bien entendu certains individus sont plus experts que d'autres à transmettre des messages ou à les déchiffrer, mais d'une manière générale on peut dire que tous les Batetela comprennent les nouvelles transmises de cette façon. On dit que les meilleurs « télégraphistes » viennent du Lomami. Pour donner un exemple de l'habileté des Batetela, nous citerons ce qui arriva un jour que nous voulions nous procurer un certain type de flèche qui n'est plus actuellement en usage dans le pays. On envoya au moyen d'un gong un message à un



FIG. 48. — Musiciens Sungu.

primer. On remarquera qu'il y a généralement un coup pour chaque syllabe du mot télégraphié. Lorsque les mêmes notes sont employées pour désigner des mots différents, la mesure varie :

| | | |
|--|---|-----------------------------------|
| Fourmi, <i>sosodi</i> . 3223. | Canot, <i>atu</i> . 33. | |
| Singe, <i>kima</i> { 22, 6. | Porter, <i>tola</i> . 216. | |
| Barbe, <i>dedu</i> . 23. | Froid, <i>chichi</i> . 323. | |
| Abeille, <i>jue</i> . 26. | Venir, <i>oya</i> . 25. | |
| Oiseau, <i>fudu</i> . 26. | Je viens, <i>namboya</i> . 226. | |
| Corps, <i>dimba</i> . 326. | Il vient, <i>damboya</i> . 3266. | |
| Poitrine, <i>tulu</i> . 26. | Crocodile, <i>konde</i> . 62. | |
| Frère, <i>pami</i> . 26. | Danse, <i>kanye</i> . 223. | |
| Un Daim, <i>okongo</i> . 252. | Je danse, <i>nambokanye</i> . 2223. | |
| Des Daims, <i>wekongo</i> { 222, 5. | J'ai dansé, <i>nambusgilakanye</i> . 22226. | Les oreilles, <i>watui</i> . 525. |
| Bulle, <i>jati</i> . 26. | Je danserai, <i>niyayokanye</i> . 2226. | Manger, <i>ole</i> . 26. |
| Fesses, <i>asoko</i> . 326. | Je veux danser, <i>dayokanye</i> . 3226. | Non, <i>kema</i> { 32, 6. |
| | Chien, <i>mpfo</i> . 26. | Courir, <i>lao</i> , 52. |
| | Oreille, <i>tui</i> . 52. | |

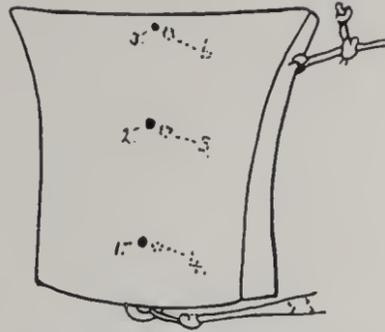


FIG. 48a. — Gong pour signal.

Le code varie suivant les différentes régions, et c'est pourquoi il nous arriva de demander un jour à un homme de traduire un message transmis dans un pays assez lointain : il ne put le faire à cause de la différence de prononciation entre les habitants des deux villages qui échangeaient les signaux.

Les Okale se servent pour les signaux d'un gong dont le modèle est tout à fait différent de celui employé par les Sungu. Il est cylindrique et constitué par un tronc d'arbre creusé, comme l'indique la figure 49. On le frappe avec des maillets de bois non garnis de caoutchouc, et on les tient couchés sur le sol près de l'habitation du chef.



FIG. 49. — Gong Okale

GUERRE

Les Batetela sont une nation guerrière. Qu'ils soient braves et d'une valeur indéniable, c'est ce que prouve l'attitude déterminée qu'ils eurent devant les Arabes d'abord, puis devant les troupes de l'État du Congo. Tous les hommes depuis l'âge de quatorze ans prennent part à la guerre et sont, en général, conduits par le chef ; celui-ci est toujours accompagné de son tambourineur, lequel a pour mission de crier ses ordres et de transmettre ses messages au moyen du gong de guerre. Il est escorté des

anciens du village et prête à leurs conseils une oreille attentive. Si le chef est trop vieux pour conduire l'expédition, il reste au village et prend le commandement des troupes qu'on y a laissées pour protéger les femmes ; l'expédition est alors commandée par un des anciens qui prend le nom de *Dihuka*.

C'est le chef qui déclare la guerre, généralement sous l'influence de l'opinion publique. Si l'on prévoit la guerre avec un autre village, on place des sentinelles dans les arbres pour surveiller toutes les approches. On creuse des embûches et on dispose des pointes empoisonnées, *suka*, sur le chemin de l'ennemi. Il n'y a pas de palissades, mais, autrefois, les villages étaient entourés de buissons artificiels. Aussitôt que l'ennemi est signalé, on fait retentir le tambour de guerre et les guerriers se hâtent autour du chef ; les femmes poussent le cri de guerre, *I-I-I-I*, produit en frappant les lèvres avec les doigts accolés. Les anciens viennent recevoir du chef les dernières instructions, et les combattants à l'exception d'un groupe de guerriers, dont la valeur est notoire, et qu'on laisse au village pour veiller sur les femmes, les enfants et les vieillards, sortent à la rencontre de l'ennemi. Le gros de l'armée se forme en bataillon serré, mais il y a également une réserve composée de guerriers choisis, dont les têtes s'adornent de plumes et dont les faces sont peintes avec de la suie. Lorsqu'ils sont face à face avec l'ennemi, ils l'insultent, appelant ses guerriers des femmes, et disant que lorsqu'ils les auront vaincus, ils attaqueront leur village et le pilleront. Leur tactique emploie les embuscades, les mouvements enveloppants et les retraites feintes pour inviter l'ennemi à la poursuite. Les meilleurs tireurs, armés de flèches empoisonnées, se cachent dans la brousse et tirent sur les ennemis, au passage. Avant de partir pour la guerre, on va voir le féticheur, lequel désigne les hommes qui courent le risque de tomber pendant le combat, et ces hommes demeurent au village. Quelquefois, une demi-douzaine de guerriers, sans peur, font une sorte d'attaque audacieuse, *Poy* ; ils s'introduisent de nuit dans le village ennemi et s'ils entendent quelqu'un ronfler dans une lutte, ils retirent quelques poignées de l'herbe avec laquelle est faite le mur et tuent le dormeur, puis ils mettent le feu au village et tuent avec des javelots tous ceux qui cherchent à fuir l'incendie. C'est pour éviter de telles surprises qu'on place des sentinelles aux alentours des villages. Tous les prisonniers, quel que soit leur âge ou leur sexe, sont immédiatement tués, aussitôt que pris, sauf, toutefois, les filles les plus jolies ; le village est pillé et incendié. Si un fugitif se réfugie dans la lutte d'un des assaillants, ou même dans celle d'une de ses femmes, cet assaillant le protège et si quelqu'autre veut le tuer, il s'interpose, et demande qu'on le laisse tranquille jusqu'à ce qu'il ait eu le temps de quitter la lutte et de s'enfuir dans la brousse. Le même service lui est dû par quiconque a partagé de la nourriture avec lui. Notre informateur indigène nie énergiquement que cette coutume soit d'introduction arabe. S'il arrive que deux villages soient en guerre et qu'un homme ait, dans l'un, son père et dans l'autre sa mère, il doit combattre avec le premier, mais peut aller voir sa mère dans l'autre sans aucun danger. Si un homme a été tué dans une guerre entreprise contre un autre village, son frère peut faire vœu de venger sa mort. Pour cela, il prend une volaille (ou une chèvre), la mange et dit : « Avant que je n'aie tué un homme de tel ou tel village, pour venger la mort de mon frère, je ne mangerai plus de volaille (ou

de chèvre). — Il laisse ensuite croître ses cheveux jusqu'à ce que le vœu ait été accompli; il ne saurait, dans ces occasions, accepter une compensation pécuniaire. Le guerrier dont le bouclier a été traversé de trois javelots doit le montrer au chef, qui lui donne, en présent, une nouvelle femme.

Dans les négociations de paix, c'est un des anciens qui joue le rôle d'ambassadeur; il est toujours respecté, et réussit même parfois à faire entrer dans ses vues le chef ennemi. Lorsque la paix est conclue, les chefs échangent des présents consistant en chèvres et en volailles; ces animaux sont mangés, puis on coupe une feuille de palmier, et on la plante au milieu de la route, à mi-chemin des deux villages; personne ne doit plus passer cette limite, s'il n'est animé d'intentions pacifiques.

Les principales causes de guerre sont les disputes à propos des femmes, et les infractions aux droits de chasse. En général, le but final d'une guerre ne semble pas être l'occupation du territoire habité par les ennemis, mais simplement le pillage et la destruction de leur village. On ne connaît guère qu'une exception à cette règle, c'est l'occupation du territoire des Basonge par les Sungu.

Ce que nous avons dit de la guerre au sujet des Sungu est vrai pour les Olemba et les Bahamba. Le guerrier qui a tué un ennemi redouté, reçoit une décoration consistant en plumes de poulet. Chez les Batetela du nord, l'homme ayant accompli un pareil exploit reçoit du chef un chien en cadeau et peut porter une plume rouge sur la tête. Les Olemba réduisent leurs captifs en esclavage, et les Batetela du nord avaient antrefois l'habitude de manger les morts.

Le duel existe chez les Sungu; il est la conséquence de disputes entre deux individus; on se bat généralement avec des massues (fig. 50). On ne rencontre pas l'usage de cette arme chez les Olemba. Il existe un duel plus sérieux, causé par les affaires de cœur, et dans lequel on emploie le couteau. Celui qui provoque aiguise son couteau et l'envoie à son adversaire en lui enjoignant d'aiguiser aussi le sien. Le combat continue jusqu'à la mort d'un des adversaires ou jusqu'à l'intervention des anciens. En cas de mort, le coupable est passible des peines ordinaires appliquées pour homicide.



FIG. 50. — Massues Batetela.
a, b, c, Sungu; d, e, Alanga.

LA FAMILLE

Chez les Sungu, la filiation se compte dans la lignée paternelle et, d'une façon générale, les enfants sont considérés comme plus apparentés au père qu'à la mère. Les relations de parenté sont désignées par les mots suivants :

| | |
|---|-------------------|
| Grand-père | <i>Che</i> |
| Père | <i>Papa</i> |
| Mère | <i>Nyungu</i> |
| Femme du père | <i>Wadya papa</i> |
| Frère du père | <i>Shekali</i> |
| Frère de la mère | <i>Nyeta</i> |
| Sœur du père | <i>Shewatu</i> |
| Sœur de la mère | <i>Nyekali</i> |
| Parents par alliance | <i>Ochilu</i> |
| Frère ou sœur | <i>Oneli</i> |
| Demi-sœur ou frère (du même père) | <i>Onapapa</i> |
| Beau-frère ou belle-sœur | <i>Okoyi</i> |
| Enfant | <i>Ona</i> |
| Fils | <i>Onapa</i> |
| Fille | <i>Onawatu</i> |
| Petit enfant | <i>Okana</i> |

Les mêmes termes sont usités pour désigner les oncles et tantes, par mariage ou par la naissance. Les cousins s'appellent « fils de l'oncle », c'est-à-dire le fils du frère du père = Onashekali.

En s'adressant à son père ou à sa mère, à son oncle ou à sa tante, on emploie les noms de parenté donnés ci-dessus. Le mot « père » employé en s'adressant à un homme, est considéré comme une marque de respect.

Chez les Sungu et les Olemba, le mariage est interdit entre frère et sœur, entre oncle et nièce, neveu et tante, ainsi qu'entre cousins. Chez les Sungu un homme peut épouser une quelconque des femmes de son père, sauf, naturellement, sa propre mère, mais cela est interdit chez les Olemba ; on autorise le mariage avec une des femmes de son oncle. Chez les Olemba aussi, on pratique l'exogamie de village à village. On prétend que se marier avec une fille du même village est aussi mauvais que de se marier avec sa propre sœur, et, qu'en outre, c'est une grande honte pour les époux.

MARIAGE

Lorsqu'un Sungu est amoureux d'une jeune fille, il lui envoie un message pour l'informer de ses sentiments. Ce message est porté par la mère du prétendant, ou par sa sœur, ou encore par un ami, voire par un enfant. Il ne doit pas, selon l'étiquette, s'approcher de sa fiancée. Si les sentiments de cette dernière

sont réciproques, elle renvoie un message pour l'annoncer, et le fiancé fait au père de la jeune fille un présent assez considérable (environ 10 N'Na), et lui demande la permission d'épouser sa fille. De toute façon, le consentement de la jeune fille est considéré comme essentiel. Si le présent que le futur a fait au père est accepté, il emmène sa femme dans sa hutte sans plus de cérémonie. La coutume veut que le mari fasse encore pendant quelque temps des cadeaux supplémentaires à son beau-père, mais cela cesse assez rapidement. Il est bon de faire remarquer que pour épouser quelqu'un, cela coûte deux fois plus que d'acheter une esclave.

Chez les Olemba, lorsqu'un homme veut épouser une jeune fille, il s'approche d'elle et lui dit : « je vous aime ». Si elle est consentante, elle répond : « c'est parfait, apportez l'argent ». L'homme se retire alors, mais le soir il va dans la hutte des parents et cherche à décider la mère de la bien-aimée, en lui offrant un chien, de lui permettre de s'introduire la nuit près de sa fille. Le lendemain matin, de très bonne heure, il s'enfuit avec la jeune fille. Le père, lorsqu'il s'aperçoit du rapt, se rend au village du jeune homme et réclame son enfant ; le jeune homme demande alors l'aide d'un ami pour arranger les choses. On fait au père un cadeau, par exemple une poule ou deux ou un chien, et il s'en va satisfait, pour l'instant tout au moins. Mais il renouvelle bientôt sa visite et reçoit un nouveau présent, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le prix de la fiancée, qui est de 8 kunga, 4 chiens et 35 poules, soit atteint. L'ami qui a aidé à régler le différend reçoit comme rémunération 5 poules. Les fiançailles précoces ont aussi lieu chez les Sungu ; ainsi, lorsqu'une femme vient de mettre au monde une fille, elle reçoit la visite de la mère d'un jeune garçon ; celle-ci plonge un bracelet de fer dans l'eau où le nouveau-né a été lavé, et fait cadeau d'une poule blanche à la mère de ce dernier. Les deux enfants sont considérés dorénavant comme fiancés. Outre cette coutume, on fiance quelquefois les très jeunes enfants, mais ceci n'est pas un engagement absolu. Le mariage entre enfants existe également ; si un garçonnet désire épouser une petite fille, son père lui avance la somme nécessaire ; le prix est de 4 chiens si la fiancée est âgée de 2 mois, de 5 si elle a trois mois, etc. Lorsque la fille est grande, elle peut refuser de tenir l'engagement pris, mais, dans ce cas, son père doit restituer la somme versée. On rencontre la même forme de mariage chez les Olemba et chez les Batetela du nord.

La polygamie est universelle dans tout le territoire Batetela. Chez les Sungu, comme nous l'avons fait déjà remarquer, elle est obligatoire lorsqu'il s'agit d'un chef ou de quelque personnage important. En fait, le prestige d'un homme est proportionné, jusqu'à un certain point, au nombre de ses femmes. L'homme en désigne une pour prendre la tête du harem, et celle-ci à son tour choisit librement deux aides. Chez les Olemba, ceux des chefs qui n'ont point été trop influencés par les idées arabes ont de huit à dix femmes, mais les autres entretiennent couramment des harems de deux à trois cents femmes. Des établissements de ce genre font office de maisons de tolérance.

Partout la femme doit suivre son mari dans son domicile, et le mariage peut être consommé sur-le-champ. On n'attache aucune importance à la virginité de la

fiancée, puisque les relations entre les sexes sont autorisées depuis l'enfance. En fait, chez les Sungu, aucun homme ne voudrait d'une vierge pour première ni même pour seconde femme.



FIG. 51. — Maisons Batetela du nord.

Dans le cas où un homme possédant déjà plusieurs femmes épouse une vierge, les femmes les plus âgées enseignent à cette dernière comment elle doit se comporter, et brisent son hymen avec leurs doigts, oints d'huile de palme. De tels cas se présentent assez rarement. Chez les Sungu et chez les Batetela du nord, les célibataires qui désirent recevoir la visite d'une femme dressent sur leur toit en signe d'invitation, une longue perche (fig. 51), et on trouve souvent dans les villages des filles qui se prostituent ainsi au bénéfice de leurs parents. Le prix de leurs faveurs est d'une poule, soit environ soixante-quinze centimes.

Chez les Olemba et les Batetela du nord, il est d'usage, dans ces sortes d'« affaires de cœur » de faire cadeau d'une ou deux poules. Les Olemba désapprouvent cette sorte de prostitution, les

Batetela du nord la tolèrent, et chez les Sungu on ne la condamne nullement. Les filles se marient à l'âge de dix ou douze ans, les garçons à quinze.

Il ne semble pas que les mariages soient plus fréquents à une époque de l'année qu'à l'autre. Les devoirs du mari sont de pourvoir ses femmes de huttes et de gibier. Il doit aussi conper les noix de palmier pour faire l'huile; les devoirs qui incombent à l'épouse sont la cuisine, la culture de la terre et les soins des enfants. Les femmes mariées vivent chacune dans une hutte séparée et le mari leur rend visite chacune à leur tour. Nous avons déjà signalé que les femmes sont réparties en deux classes, et la fonction importante que remplissent les femmes des chefs et des hommes riches comme gardiennes de leurs biens. Chez les Sungu, les femmes sont parfois échangées, mais jamais louées au dehors. Chez les Olemba, si une femme meurt, le mari doit payer à son père une amende. Cette amende, chez les Batetela du Nord, est de dix chiens.

Nous allons maintenant parler des différentes coutumes relatives à la grossesse et à l'accouchement. Pendant sa grossesse, la femme Sungu doit rester fidèle à son mari, qui a accès auprès d'elle jusqu'au huitième mois. Un jour ou deux avant la délivrance attendue, la femme s'abstient de toute nourriture. Pendant le travail, quatre femmes l'assistent; elle est assise, les jambes étendues, soutenue par derrière par l'une des femmes, deux autres lui maintenant les jambes. Enfin une quatrième reçoit l'enfant; ce dernier est aussitôt lavé.

Chez les Olemba, les femmes peuvent avoir des rapports avec d'autres hommes que leur mari, pendant le temps que dure leur grossesse; elles ne jeunent pas avant d'entrer en travail, et la position qu'elles prennent pour accoucher est différente. La mère s'accroupit sur ses talons, avec les jambes très écartées, une femme la soutient par derrière, et une autre reçoit l'enfant qui, comme chez les Sungu, est immédiatement lavé. Ces derniers indigènes observent une coutume particulière : Si un homme a des rapports avec sa femme le jour que l'enfant est né, il peut continuer à le faire; autrement il doit s'en priver jusqu'au moment où l'enfant est capable de marcher tout seul. Chez les Olemba, le mari doit s'abstenir de relations avec sa femme pendant la durée de l'allaitement. On prétend que les femmes après l'accouchement ne doivent pas manger de mets salés, sans quoi elles ne pourraient allaiter leur enfant. On allaite les enfants jusqu'à l'âge d'un an ou plus, et lorsque la mère n'est pas là, quelque vieille femme donnera son sein à l'enfant pour le faire tenir tranquille. Les Olemba pensent que si le père et la mère se querellent pendant la période d'allaitement de l'enfant, celui-ci mourra. Chez les Batetela du Nord, la femme qui vient de mettre au monde un enfant, est reléguée dans une hutte séparée, devant la porte de laquelle est une petite cour fermée par un léger rideau de feuillage (fig. 52). Ceci, pour empêcher que personne ne la voie lorsqu'elle allaite son enfant car cela porterait malheur. A la naissance de deux jumeaux, chez les Sungu, on appelle le féticheur et la cérémonie suivante a lieu, à laquelle ne peuvent assister que la mère et les deux marraines. On couche les deux jumeaux dans le vase où ils ont été lavés sitôt après leur naissance, et le féticheur dit : « Celui à gauche est l'aîné, celui à droite est le cadet », ou inversement. Alors on appelle le père qui n'avait pas encore été admis à voir les enfants, et on lui demande lequel est l'aîné. S'il se trompe, il doit donner un présent au féticheur, mais s'il dit juste, on l'applaudit pour sa clairvoyance. A partir de ce moment, si l'on fait un cadeau quelconque à l'un des enfants, il faut faire un présent identique à l'autre. Les jumeaux sont appelés *Jasa*, leur arrivée est considérée comme un événement très heureux parmi les Olemba, et, d'habitude, le père fait cadeau au féticheur de dix poules en l'honneur de l'heureux événement. L'aîné des jumeaux se nomme *Oma Panda*, le plus jeune *Kusi*, et c'est le premier qui a la préséance sur le second. Si la mère meurt pendant l'accouchement, on enterre l'enfant avec elle.



FIG. 52. — Case d'une femme Lukinde-Jofu, qui vient d'enfanter.

L'infanticide, même dans le cas d'un enfant né estropié, est, paraît-il, inconnu. L'avortement est au contraire fréquent surtout comme vengeance envers un mari négligent. On se sert pour cela d'une infusion de certaines herbes dont l'identité est un secret très bien gardé parmi les femmes. Le nombre d'enfants dans les familles est d'environ quatre ou cinq par femme; une femme qui a dix enfants est très respectée, et on l'appelle *Amba*; celle qui est stérile se nomme *Ikumba*. Les Sungu considèrent les enfants posthumes comme malheureux, et les autres enfants se moquent d'eux. Les Olemba nomment ces enfants d'après le nom de leurs pères respectifs. La naissance d'enfants illégitimes appelés *Lungato* par les Sungu et *Kashashi* par les Olemba, est un déshonneur pour la mère. Chez les Sungu, toutefois, cela ne diminue pas ses chances de mariage. Ces enfants sont la risée des autres, chez les Olemba. Chez les Sungu, les enfants de la femme qui est à la tête du harem n'ont pas forcément préséance sur les autres. Les enfants appartiennent toujours au père qui ne peut pas cependant les mettre à mort.

Nous avons déjà parlé des enfants des esclaves.

Les enfants des Sungu reçoivent un nom après leur naissance, généralement aussitôt que le cordon ombilical s'est desséché. On leur donne plusieurs noms, cependant on peut dire qu'un seul est usité. Ainsi le nom complet de Okitu, l'ancien chef des Sungu, était Okitu-Embaliaka-Wanjembo-Djatenyena. Les trois premiers de ces noms lui furent donnés par son père, le second est celui de son grand-père paternel et le troisième celui de son oncle paternel. Le quatrième lui fut donné par sa mère, c'est celui de son oncle maternel. Selon Okitu, le grand nombre de ces noms sert à montrer que l'individu est de bonne famille et de noble origine. Le fils de Okitu a nom Solimani-Kitalumbahi-Pilipili-Shajya. Les deux premiers noms lui viennent de son père, le dernier de sa mère. Le second nom est celui du prédécesseur d'Okitu, le troisième le nom indigène de l'Européen qui commandait la région où Solimani naquit, le quatrième enfin, est celui de son oncle paternel.

On ne donne aucune éducation spéciale aux enfants; ils s'éduquent seuls par observation et imitation.

Pour punir sa femme de son infidélité, le mari Sungu la bat, mais si ses fautes se répètent trop souvent, il peut divorcer. Il arrive quelquefois que son beau-père l'apaise par quelque cadeau.

Dans quelques villages, il est plus ou moins toléré que la morale de la femme soit un peu relâchée, mais, dans d'autres, où le chef est plus moral ou simplement plus rapace, l'inconduite est punie d'une amende, dont la moitié est retenue par le chef. Un homme peut divorcer d'avec sa femme, à sa volonté, mais si la femme se remarie, le nouvel époux doit payer à l'ancien une somme égale au prix primitif de la fiancée. C'est le père de la mariée qui doit rendre cette somme lorsque c'est elle qui divorce; elle est ainsi libre de se remarier. Dans tous les cas, c'est le père qui a la garde des enfants, sauf ceux en bas âge qui sont laissés à la mère jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour être remis au père.

Dans toute l'étendue du territoire Batetela, les jeunes mariés doivent éviter leurs beaux-parents respectifs et si l'un d'eux leur adresse la parole ils doivent avoir soin

de ne pas le regarder ; de même, chez les Sungu, une femme doit éviter les fils que son mari a pu avoir avec d'autres femmes.

Pendant les rapports sexuels, l'homme et la femme sont couchés sur le côté.

La pédérastie est inconnue, mais la masturbation, mutuelle ou solitaire, chez les deux sexes est très répandue, du moins parmi les Sungu.

Dans le cas des jeunes filles, on regarde cet acte sans trop de désapprobation, car on suppose que cela leur facilite pour l'avenir les rapports sexuels. Les filles et les femmes ont l'habitude de se tenir assises en groupes de deux ou trois, manipulant leurs propres *labia*, de telle sorte que ceux-ci finissent par s'allonger et pendent d'un pouce ou même plus ; elles pensent ainsi se rendre plus attrayantes aux yeux des hommes. Les actes contre nature entre les sexes, qui ont été introduits par les Arabes chez les Sungu, sont considérés comme tout à fait ignobles.

Le féticheur vend des aphrodisiaques.

RELIGION. — MORT

Les Sungu croient à l'existence d'un être suprême qu'ils appellent *Winya*. C'est lui qui fit la lumière et lui qui désigne le jour de chacun. Il est le créateur du monde, et c'est lui qui préside à la reproduction des espèces. Le soleil se nomme aussi *Winya*, mais bien qu'il y ait beaucoup de confusion dans les idées des indigènes à ce sujet, et qu'il soit très difficile de pénétrer dans leur mentalité, peu habitués qu'ils sont à analyser leurs idées, on peut dire qu'ils ont cependant une conception distincte du soleil, et de la force qui crée et détruit. On ne fait pas d'offrandes à *Winya* ni au soleil, car « ils sont si loin qu'ils ne sauraient être touchés par les babioles que leur offrent les hommes ». La lune est considérée comme le frère cadet du soleil, mais on ne lui reconnaît pas, pour cela, de puissance spéciale. Chez les Olemba et les Batetela du nord, la puissance suprême porte le nom de *Matelela* (« celui qui ne rit pas » ou bien « celui dont il ne faut pas rire »), et c'est bien là la divinité du peuple Batetela.

On peut raisonnablement conjecturer que lorsque les Sungu sortirent de la forêt habitat primitif des Batetela, et qu'ils aperçurent la plaine inondée de soleil, un grand trouble s'empara de leurs esprits, et les idées de dieu, et de cette lumière qui allait être appelée à jouer un rôle si important dans leur existence, se confondirent et s'embrouillèrent dans leur pensée. On considère *Matelela* comme un bienfaiteur, puisque c'est lui qui enseigna aux hommes l'usage du fer. Le soleil porte un nom différent, on l'appelle *Dishashi* ; c'est là un nom de personne assez commun chez les Sungu.

Les Malela diffèrent des autres tribus Batetela en ce sens qu'ils accordent une grande attention à la lune. Lorsque apparaît la nouvelle lune, tout le village lui crie la bienvenue, les gongs et les tambours retentissent, on tire des coups de fusil et tout travail cesse jusqu'à la fin du jour suivant. Les Malela, en expédition, se reposent ce jour-là, et, s'ils sont en guerre, ils éviteront autant que faire se peut, d'engager une bataille. Ce jour-là on ne se lave que dans les ruisseaux de la forêt, chacun met ses plus beaux vêtements et se promène avec une palme

verte à la main. Ce jour est bon pour les opérations magiques, et c'est à ce moment que sont faites les « médecines » les plus efficaces.

Nous avons pu observer une danse en l'honneur de la nouvelle lune (fig. 53-55)



FIG. 53. — Danse Malela, village Kondolo.

et qui eut lieu le lendemain de celle-ci au village du chef Malela, Kondolo. Ce dernier se tenait sur un piédestal construit avec des pieux; il était entouré d'une foule tenant des feuilles de palmiers déchiquetées dans toute leur longueur. A un mot du chef, toute la foule se mit à courir autour de lui, les corps s'élevant et s'abaissant en cadence et les palmes dressées haut en l'air. Toute la troupe arriva ainsi jusqu'aux huttes occupées par l'expédition puis

défila tout le long de la grande rue et de retour, au son des tambours. Après la fête, les garçons se lançaient encore les feuilles de palmier comme des javelots.

Outre le corps que les Sungu appellent *Dimba*, les Batetela croient généralement que l'homme possède deux éléments spirituels; d'abord un double, inmatériel, appelée *Oloki* par les Sungu et *Do* par les Olemba, et une « âme » (littéralement « foie ») que les Sungu nomment *Idimu*, les Olemba *Ejimo*, et les Batetela du nord *Usama*. On ne peut dire exactement si les tribus septentrionales croient ou non à l'existence d'un « double » ou bien si, pour elles, toute la nature spirituelle de l'homme est contenue dans le mot *Usama*. Le « double » est invisible, sauf en rêve, il habite le corps de l'homme à son insu, et aucun mal ne résulte de son absence. L'« âme » ne quitte le corps qu'à la mort. Pendant le sommeil, le double peut être absent, mais l'âme est toujours dans le corps de l'homme et cela pendant toute sa vie. Tout le monde a une âme, même les enfants nouveaux-nés, elle est indestructible; ni les plantes ni les animaux n'en ont. L'*idimu* d'un mort resté sans sépulture revient voir les parents du défunt pour leur rappeler leurs devoirs; de même pour un chef mort, et dont l'*idimu* apparaît à ceux des anciens qui lui passèrent autrefois la peau de léopard, insigne du commandement. Les anciens,



FIG. 54. — Danse Malela, village Kondolo.

qui ont eu de telles apparitions, informent le village du vœu exprimé par l'âme du chef défunt et on tâche d'exaucer ses désirs.

Des âmes en peine rôdent dans l'air et hantent les environs du village. Il arrive parfois, par les nuits sombres et sans lune, qu'un homme imagine près de lui, comme la présence d'un être immatériel; s'il essaye de s'en saisir, il ne peut y parvenir; c'est un *idimu*, et l'homme se dépêche d'aller voir le féticheur, qui lui donne une mixture pour répandre sur son corps, et voit, en regardant dans sa callebasse magique parmi les pieds d'oiseaux, les sabots d'antilopes, les os et les pierres, si l'homme est, de par cette rencontre, condamné ou non à mourir. C'est pour les *idimu* que l'on construit de



FIG. 55. — Danse Malela, village Kondolo.

petites huttes sur l'emplacement des tombes; on fait de petits feux à l'intérieur de ces huttes en miniature, et de cette façon l'*idimu* reste là et se chauffe plutôt que d'aller vagabonder par les champs et effrayer le monde. Les indigènes n'ont point d'idées relatives à la transmigration, mais ils pensent cependant qu'un certain *hyrax*, appelé *Yaka*, est l'*idimu* d'un mort et sont, par conséquent, très effrayés à la vue de cet animal. Il est possible que cette croyance provienne du fait que l'animal est nocturne, pousse un cri comme une âme en peine et n'a point de queue, fait rare chez les animaux africains. Les Olenba appellent les fantômes des morts, *Olokshi*.



FIG. 56. — Fétiches dans la cour de Jady, chef Sungu.

La pratique suivante que l'on observe chez les Sungu semble avoir rapport à cette croyance à l'existence de l'âme. Lorsqu'un homme a des cauchemars et appelle pendant son sommeil, on prie aussitôt le féticheur de se rendre dans sa hutte. Là, le sorcier place sur la tête du patient un sac de sel comme ceux dont on faisait usage autrefois, et commence par battre son fétiche (la callebasse et son contenu mélangé, dont il a été question plus haut), en demandant - Qui est votre persécuteur? - Il verse ensuite de l'eau sur la tête du patient

jusqu'à ce qu'il ait cité les noms des dix personnes décédées et que l'on suppose être la cause du cauchemar. Après quoi la douche cesse.

Au sujet des âmes, citons encore cet exemple d'un homme qui fut tué à la guerre mais revint, d'après les indigènes, à son village une année plus tard et est encore actuellement vivant et en bonne santé.

Les croyances relatives à la magie sont à peu près les mêmes chez les Sungu et chez les Olemba. La puissance magique, *Okanga*, est tout à fait distincte de la



FIG. 57. — Figurines Batetela.

puissance créatrice *Winya* ou *Matetela*. Elle est entre les mains du féticheur, *Wichi*, et a besoin d'offrandes continues. Tous ceux qui peuvent le faire achètent du *Wichi* leur propre *Okanga* et ne s'en déssaisiraient à aucun prix. Il n'existe pas de fétiches anthropomorphiques, et ceux que l'on peut voir en Europe ne sont que des sculptures de fantaisie, peut-être même simplement faites pour le commerce. Sur cette question, le chef

Okitu se montra très catégorique. Il dit qu'il se peut qu'il y ait quelques fétiches offrant une certaine ressemblance avec les idoles, mais qu'il n'y a pas la plus petite chance pour un blanc, ou même pour un indigène, excepté bien entendu le propriétaire, d'en avoir jamais vu un ; il n'a jamais entendu dire que des étrangers soient parvenus à en obtenir un. On fait des offrandes aux *Okanga*, par l'intermédiaire du *Wichi*, soit dans le but d'écarter le malheur, soit comme remerciement d'un heureux événement, la naissance d'un enfant, par exemple. Tout présent fait au *Wichi* pour obtenir quelque chose de lui, pour mettre à contribution ses services d'une manière quelconque, par exemple pour faire cesser la stérilité chez une femme, n'est jamais rendu en cas d'insuccès.

Les masques (fig. 58-60) font partie des biens du *Wichi* et sont surtout employés pour inspirer l'horreur et la crainte à la foule. On les met et on les enlève en secret, et l'identité de celui qui les porte est censée inconnue ; ses pieds, ses mains et ses jambes sont soigneusement recouverts d'étoffe de palme, il se tient absolument immobile et silencieux, et personne n'ose s'approcher de lui. Un jour l'expédition voulut acheter un de ces masques ; ignorant la nécessité du secret, le noir qui l'avait passé

sur sa tête l'enleva en public ; le pauvre homme fut aussitôt lué et battu par la foule. Le fils du Wichi hérite des fonctions de son père ainsi que de ses fétiches.

Nous avons recueilli chez les Olemba un fétiche employé pour assurer le succès des expéditions de chasse (fig. 61). Il est composé d'une épine de porc-épic, d'une petite graine ronde, plate et noire, et d'un petit paquet de feuilles. Lorsqu'un chasseur part en expédition il va voir le féticheur ; ce dernier prend une épine de porc-épic, se la pique dans une narine, puis étternue et prétend avoir rendu par le nez la graine qu'il présente au chasseur ; il frotte ensuite les deux objets dans ses mains et les tend au chasseur en y ajoutant subrepticement quelques feuilles. Le chasseur avant son départ frotera entre ses mains les deux premiers objets, puis les laissera à la maison, n'emportant avec lui que les feuilles qu'il brûlera près du premier arbre de la forêt où il veut trouver beaucoup de gibier. Un jour un de nos serviteurs nous dit qu'un homme, qui était venu nous vendre quelques bricoles était un féticheur émérite. Nous demandâmes à ce dernier un fétiche pour la chasse. Sans préparation possible il accomplit l'opération décrite ci-dessus et l'impression d'un prodige était parfaite. Nous *vîmes* l'épine, 25 centimètres de long, disparaître dans sa narine, nous *vîmes* la graine sortir ; c'était un merveilleux tour d'escamotage.

On distingue nettement la magie noire de la magie orthodoxe du Wichi et qui se nomme *Umpa* ; ceux qui pratiquent la magie noire sont appelés *Doka* chez tous les Batetela et leurs intentions sont de provoquer la mort de quelque ennemi personnel. C'est un devoir du sorcier officiel de « voir » ces autres sorciers dans saalebasse parmi tous les objets qu'elle contient. Autrefois, les personnes accusées de sorcellerie étaient enterrées vivantes si elles ne possédaient pas la somme nécessaire pour se racheter. Chez les Batetela du nord, on observe certaines pratiques superstitieuses intéressantes à rapporter. Chaque fois qu'un membre de ces tribus nous servait de porteur, et que le chemin nous obligeait de traverser un cours d'eau, l'homme cueillait, au préalable, une feuille et la lançait dans le courant, lorsqu'il se trouvait au milieu du pont. Un homme se trouvait n'avoir pas de feuille, et aussitôt un de ses amis lui en donna une. Les explications que donnèrent les indigènes interrogés à ce sujet furent très vagues, ils dirent qu'ils avaient fait cela pour « devenir plus forts », ce qui n'empêche que très probablement c'était une offrande faite à un esprit aquatique quelconque. De même, un autre jour, avant de quitter un village Malela, chaque homme mit dans la paume de ses mains une feuille et la claqua fortement avec l'autre main de façon à provoquer un bruit sonore. C'était, paraît-il, pour les faire marcher « plus fort ».

Voici encore une autre coutume : à l'entrée d'un village Malela, on aperçoit une



Fig. 58. — Homme Sungu avec masque.

longue ligne tracée dans le sable. Lorsque les mêmes porteurs, au départ, traversèrent cette ligne, chacun fit une marque transversale, soit avec son pied soit avec un bâton. L'explication de cet acte est la suivante : Il semble que les épidémies aient été une chose inconnue avant l'arrivée d'étrangers dans la région. Lorsque les premiers Malela arrivèrent, les habitants furent atteints d'une maladie dont les symptômes semblent être, d'après les informations recueillies, analogues à ceux de la méningite cérébro-spinale. La mortalité était très grande, mais les individus qui résistaient plus de deux jours à la maladie, étaient toujours guéris. C'est alors que les blancs arrivèrent et l'épidémie cessa, pour être remplacée, il est vrai, par la maladie du sommeil. Les Malela croient qu'il existe encore des magiciens capables de déclencher à nouveau l'ancienne épidémie, et ceux des étrangers qui ne font point



Fig. 59 — Masques Sungu.

une marque en travers de la raie dont nous parlions plus haut, contractent la maladie et meurent.

Nous n'avons observé aucune trace de culte phallique.

Les Sungu considèrent la mort de vieillesse ou après une maladie qui dure plus de trois jours, comme naturelle. Un homme malade ou mourant est assisté de tous ses parents, femmes, esclaves, qui vivent, si l'espace le permet, dans sa propre hutte et à ses frais. Le corps du défunt est soigneusement lavé, vêtu des habits avec lesquels il est mort, et enveloppé ensuite dans une belle étoffe; la tête est garnie de plumes de perroquet. Le corps reste dans cet état pendant trois ou quatre jours; au

bont de ce temps, on l'enveloppe dans une étoffe (autrefois dans des nattes), en lui donnant une position assise, les jambes étendues, les bras reposant le long des cuisses avec les poings fermés; on l'attache alors à un poteau, et on le transporte ainsi à sa tombe, en présence de tout le village.

Quelquefois, un homme exprime le désir d'être enterré dans sa hutte, mais, s'il n'a pas marqué sa volonté, on lui choisit, comme dernière demeure, un joli endroit selon l'expression même des indigènes.

Dans un cas comme dans l'autre, sa hutte est abandonnée, et on la laisse tomber en ruine. On ne remarque pas que le corps soit orienté d'une manière spéciale dans la tombe. Cette dernière est marquée par un léger monticule sur lequel on érige une petite hutte, où un des parents doit déposer quotidiennement de la nourriture. Ceci a pour but d'empêcher l'âme du défunt de s'en aller vagabonder alentour (voir p. 72) et si un homme néglige ce devoir, l'âme en question vient le lui reprocher en songe. S'il ne tient pas compte de cet avertissement et continue d'être négligent, il sera poursuivi par la malchance, sa femme n'aura point d'enfants, et ses récoltes périront sur pied.

Ceux des biens du défunt qui étaient dans son entourage immédiat au moment de son décès sont placés dans sa tombe, mais sa poterie n'est point brisée là, bien que souvent elle soit enterrée avec lui. Il n'y a point de sacrifices humains.

La seule différence qu'il y ait dans les cérémonies des funérailles en ce qui concerne la situation sociale du défunt, consiste dans la quantité différente des offrandes qu'on dépose sur sa tombe.

Lorsqu'un Olemba meurt, son corps est suspendu sur une étagère et enfumé pendant trois ou quatre mois; au bout de ce temps on le dépend; ceci est fait par la mère ou la sœur du défunt qui l'enterrent ensuite sur les genoux, les coudes tou-



FIG. 60. — Masque Sungu.

chant terre et la face tournée vers l'ouest. La fosse est oblongue et profonde de quatre pieds environ. Les vêtements du mort sont brûlés et son héritier offre en sacrifice des chèvres, des volailles et du poisson, quelles que soient les provisions qu'il puisse avoir; les animaux sacrifiés sont mangés par les anciens du village.

Lorsqu'un homme est mort, toutes les huttes qui lui appartenaient, aussi bien son habitation personnelle que celles de ses femmes, sont brûlées.

Chez les Batetela du nord, les morts ne sont point enterrés. On enterre simplement le cadavre, dans une position inclinée; la tombe est dans le village ou aux environs, et au-dessus, on construit une petite hutte. Ces petites huttes sont rectangulaires et le toit présente un faite; la hauteur des murs est de 25 cm. environ, celle du toit de 40 à 50 cm. Les murs sont en treillage avec des ouvertures carrées d'environ 10 cm. de côté. Ils sont ornés au moyen de vêtements offerts, et qui varient selon le sexe du défunt; on les orne aussi de morceaux de bois peints en rouge et en noir. On enterre avec le défunt ses vêtements, et, si c'est une femme, ses poteries. On fixe avec des cordes la porte de l'habitation du défunt et on laisse cette dernière tomber en ruine. La tombe du lieutenant du chef à Lukinde-Jofu présentait l'aspect suivant : à une des extrémités de la hutte s'élevait une petite plate-forme d'environ 6 pieds sur 3 et de 6 pouces de hauteur; au centre croissait un bananier, et de chaque côté se trouvait une barrière faite de fines baguettes; à cette même extrémité de la hutte mais à l'intérieur, se trouvaient plusieurs pots cassés et l'image d'un homme, d'environ 1 pied de long, vêtu à la mode du pays avec de l'étoffe de coton, image taillée dans du bois de *tukula*.

Chez les Sungu, lorsqu'un homme meurt, il est pleuré par tout le village, le premier jour qui suit sa

mort; le second jour, par la famille seule, et, le troisième, par ses parents les plus proches uniquement.

Ses frères et sœurs doivent s'abstenir de se laver pendant deux semaines, et sa mère pendant deux mois. Les veufs ou les veuves doivent s'abstenir de manger de telle ou telle nourriture qu'ils ont mangée en compagnie du ou de la défunte, durant les derniers jours qui ont précédé sa mort. Si par exemple, un homme et une femme mangent du millet ensemble et que l'un d'eux vient à mourir, celui qui reste devra faire du manioc la base de sa nourriture.

Ce tabou n'est cependant pas perpétuel et il cesse du jour où le frère du défunt donne au conjoint survivant de ce dernier un cadeau. Cet acte rompt le tabou. De



FIG. 61. — Fétiche Olemba.

nos jours, les femmes se peignent la figure et le corps avec de l'argile, mais, autrefois, elles s'abstenaient de se laver en signe de deuil.

Les Olemba se teignent l'abdomen avec de la suie, également en signe de deuil ; les femmes peignent leurs joues de la même façon.

Chez les Sungu, deux personnes qui se rencontrent se saluent de la manière suivante : l'un demande : *Akadi?* (bien?) et l'autre répond : *Akadi!* (bien); alors le premier reprend : *Wadya akadi?* (femme bien), et l'autre de répondre *Wadya akadi!* (femme bien). Le serrement de mains est usité depuis l'arrivée des Européens. Chez les Olemba, le salut, sauf dans le voisinage immédiat des Européens, se fait en pressant les nez l'un contre l'autre. Chez les Batetela du nord, c'est une pression des lèvres. Une forme analogue de « baiser » était commune chez les Sungu entre amis du même sexe ou de sexes opposés, à l'occasion d'un départ pour une expédition ou en se retrouvant après un long voyage, mais il a disparu depuis l'arrivée des Arabes.

Les Sungu expriment leurs remerciements en frappant la terre avec le poing fermé; ils expriment leur plus grand respect à une personne en crachant devant elle.

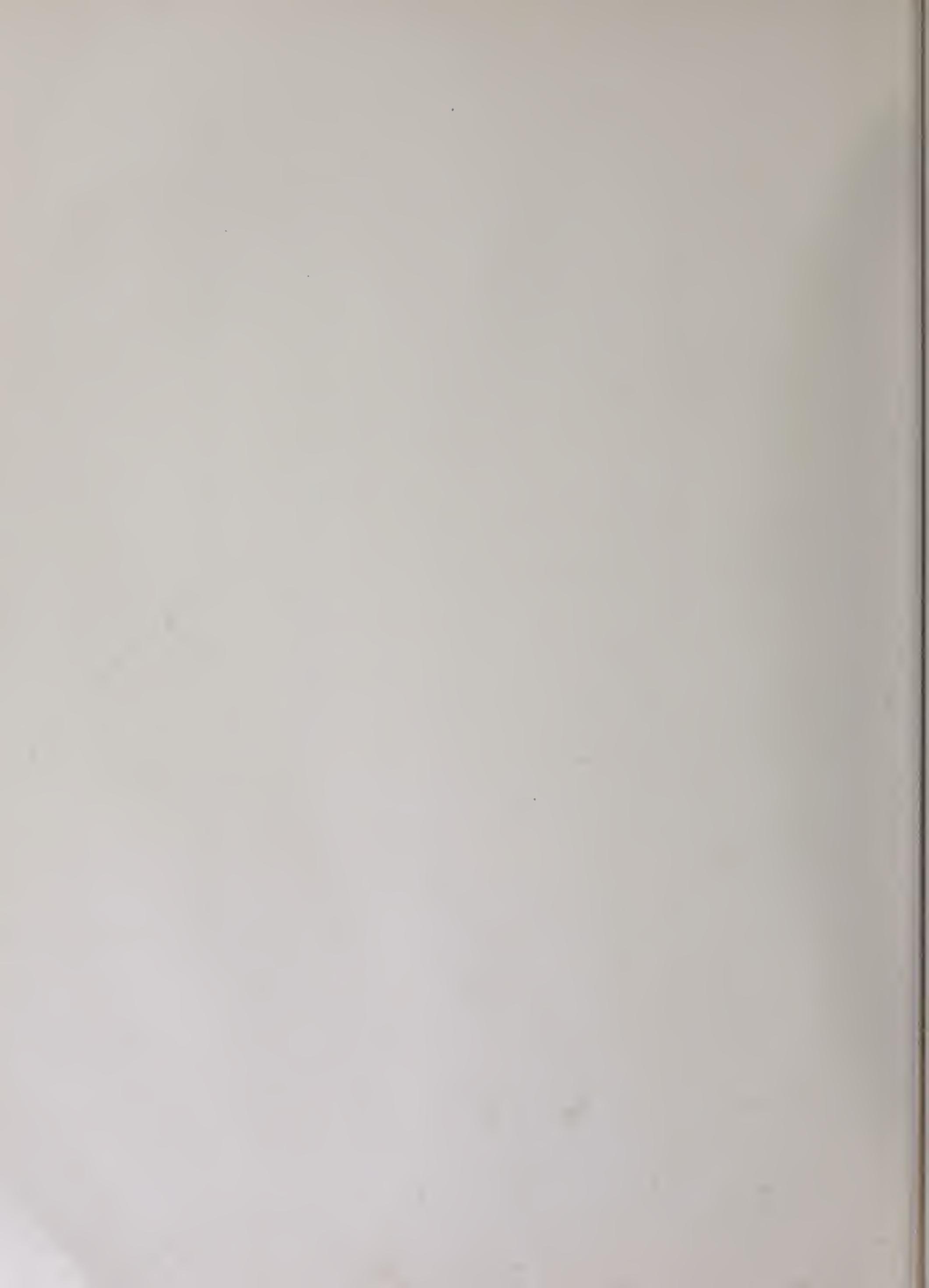
Celui qui arrive dans un village Batetela du nord reçoit aussitôt une grande quantité de canne à sucre.

Chez les Sungu, les vieillards sont très respectés et demeurent près du chef qui subvient à leurs besoins. Les enfants aussi soignent leurs vieux parents et empêchent qu'on se moque d'eux. Il y a d'ailleurs peu à craindre de ce côté, car, si jamais un enfant se moquait d'un vieillard, sa mère le fouetterait sur-le-champ et donnerait au vieillard trois volailles.

Tous les Batetela qui habitent près des grandes rivières savent nager. Quoique n'étant pas capables de couvrir de longues distances, ils nagent en général très vite. L'« over arm stroke » est d'un usage général.

Chez les Sungu, on exprime l'affirmation par un petit claquement de la partie postérieure de la langue contre le gosier, la négation, au contraire, par un claquement de la pointe de la langue contre le palais. On peut aussi dire « non » en frappant des mains devant la poitrine puis en les ouvrant.

L'expression du contentement consiste en une éjection de salive entre le bout de la langue et les incisives supérieures. Pour exprimer l'étonnement, ils placent le coude gauche dans la main droite, le menton reposant sur la main gauche ouverte, et secouent gentiment la tête.



CHAPITRE III

BATETELA

VIE MATÉRIELLE ET LÉGENDES. — NOURRITURE

Les Olemba et les Sungu fabriquent deux espèces de pain qui sont préparées respectivement avec du manioc et du millet. Les Olemba préparent le manioc comme suit : on commence par faire tremper les racines dans l'eau pendant trois ou quatre jours, puis on les râpe (fig. 66), et on fait de grosses boules avec les copeaux résultant de cette dernière opération; les femmes s'occupent à faire sortir de ces balles l'humidité qui y est restée, en les pressant entre leurs genoux. On fait ensuite sécher ces balles au soleil et on les réduit plus tard en farine. Pour faire le pain avec cette farine, les Sungu l'ajoutent petit à petit à de l'eau bouillante, jusqu'à ce que le mélange ait atteint une consistance suffisante; chez les Olemba, au contraire, on fait bouillir ensemble la farine délayée et l'eau. Les Batetela du nord cuisent leur manioc de la même manière que les Bankutu (voir plus loin). Les Sungu appellent le pain de millet *senge* et le préfèrent à celui de manioc, qu'ils ne mangent que lorsqu'ils ne peuvent plus se procurer du millet. On commence par piler légèrement ce dernier pour détacher l'enveloppe des graines; on sépare cette enveloppe du bon grain, et on pile ensuite celui-ci pour obtenir la farine. En ajoutant graduellement cette farine à de l'eau bouillante de la même façon que le manioc, on prépare un aliment très nourrissant et très agréable au goût. Les Olemba, qui appellent le millet *asangu*, le préparent simplement en le faisant bouillir. Le millet cuit prend le nom de *m'ma*. Dans tout le territoire Batetela, on peut se procurer des bananes et des plantains; chez les Vungi, les plantains et les ignames sont des éléments importants de l'alimentation, et chez les Okale, le premier forme la base de la nourriture.

Les Sungu cuisent les bananes et les plantains sous la cendre; les Olemba préparent de grandes quantités de farine de bananes, qu'ils cuisent et mangent

avec de l'huile. Les Batetela du nord, eux, font bouillir les bananes, les pilent et les réduisent en petites boules. Les Batetela mangent la viande de presque tous les



FIG. 62. — Prêtresse Malela.

animaux, et, en général, la préfèrent fraîche; cependant les Olemba la conservent jusqu'à ce qu'elle soit presque pourrie et la mangent dans cet état; ceci est dû au fait qu'ils ignorent les moyens de la conserver. Chez les Sungu, au contraire, lorsque la quantité de viande que l'on possède est supérieure à celle que réclament les besoins immédiats, on fait bouillir légèrement le surplus, puis on le fait sécher au-dessus d'un feu de bois, on l'expose ensuite au soleil, et après ce traitement la viande peut se conserver pendant plusieurs mois. Les Batetela du nord fument aussi la viande et le poisson pour les conserver, mais ne les font pas cuire lorsqu'ils sont mis en consommation. Chez les Vungi, on mange les rats, sans les nettoyer et sans leur enlever la peau, en les faisant simplement bouillir dans l'huile. Les Sungu ne mangent ni ne tuent jamais les corbeaux, parce qu'ils prétendent que ces oiseaux parlent comme les hommes et disent : « ne me mangez pas ! je ne suis pas de la nourriture pour vous ». On croit que celui qui enfreindrait cette règle serait puni de maladie. Aucun Sungu, à moins toutefois qu'il ne soit Wichi, n'est autorisé à manger la chair de l'épervier; chez les Batetela du nord, cet oiseau est réservé aux hommes qui sont arrivés à un âge où ils ne peuvent plus engendrer, et on croit que si quelque jeune homme en mangeait, l'enfant qu'il pourrait engendrer par la suite aurait les yeux constamment tournés vers le ciel et mourrait. Chez les Sungu, ceux qui ont le désir de se marier doivent s'abstenir de manger la chair de la loutre, sous peine de devenir aussitôt désagréables à l'autre sexe. Les chefs aussi doivent observer certaines prohibitions relativement à la nourriture; ainsi ils ne doivent pas manger d'une certaine espèce d'antilope et s'ils le font ils ont aussitôt une éruption sur la peau. Les hommes ordinaires ne sont pas sujets à cet inconvénient et cette restriction ne s'applique pas à eux. Chez les Batetela du nord, les chefs ne doivent pas manger la chair du léopard, parce que le léopard est lui-même « un chef », mais cette prohibition ne s'applique pas à leurs sujets mâles. Le Sungu qui a tué un léopard doit s'abstenir de toute nourriture végétale jusqu'à ce que le Wichi lui donne à manger une mixture de pain et de certaines herbes magiques; il cesse alors de se nourrir exclusivement de viande;



FIG. 63. — Féticheurs Olemba.

celui qui enfreint cette règle s'expose à souffrir d'une éruption de la peau. Les garçons et les filles de cette tribu à qui on a enlevé les deux incisives supérieures ne doivent pas manger de millet jusqu'à ce que leurs gencives se soient cicatrisées.

Persone chez les Batetela du nord ne mange l'oiseau appelé *Kumbaka* ni le chien, ce dernier parce qu'il est un membre de la famille. D'autres prohibitions sont particulières aux femmes; nulle part, une femme n'a le droit de manger de la chair humaine; chez les Sungu la femme qui vient d'être mère ne doit pas manger des aliments salés sous peine de

n'avoir pas de lait, et aucune femme n'a le droit de manger les serpents. Chez les Olemba, les femmes ne doivent pas manger les rats qui habitent dans les maisons ni les chiens non plus. Chez les Batetela du nord on leur interdit la chair du chacal, du léopard, de l'hyrax et du serpent, ce dernier, parce que « il est si long, et marche sans pieds! »

Chez les Sungu, il existe une certaine plante que persone ne peut même toucher. Nous avons déjà parlé plus haut des restrictions relatives aux veufs et aux veuves.

Chez les Sungu, on emmagasine la nourriture dans les huttes, on la dépose



FIG. 65. — Tombe Lukinde-Jofu.

sur une étagère faite en nervures de palmier; ces provisions appartiennent à la femme qui a le devoir de nourrir le mari et ses enfants, mais pas les autres femmes de son mari (une femme âgée le fera cependant quelquefois si les autres femmes sont très jeunes). Notre informateur nous fit remarquer qu'un homme « n'aime pas sa femme si elle n'a rien à lui offrir à manger ». Les Sungu extraient l'huile de la noix et de l'enveloppe extérieure du fruit du palmier *clais*; les Olemba font de même. De plus, les Sungu fabriquent aussi de l'huile d'arachide, mais le procédé d'extraction leur a été enseigné par les Arabes; on ne rencontre pas cette industrie chez les Olemba.

Chez ces derniers comme chez les Sungu, on mange quelquefois de la terre comme médecine, surtout dans le cas de maux d'estomac. Mais on ne rencontre pas



FIG. 64. — Tombe Okale.

de cas de géophagie chez les Batetela du nord. Le sel fait partie de l'alimentation des Sungu qui, de même que les Olemba, s'en servent comme stimulant et comme médicament; ils le préparent en évaporant de l'eau que l'on a fait filtrer au préalable dans un filtre en vannerie à travers les cendres de certaines plantes aquatiques (fig. 15a). Quant aux Batetela du nord,

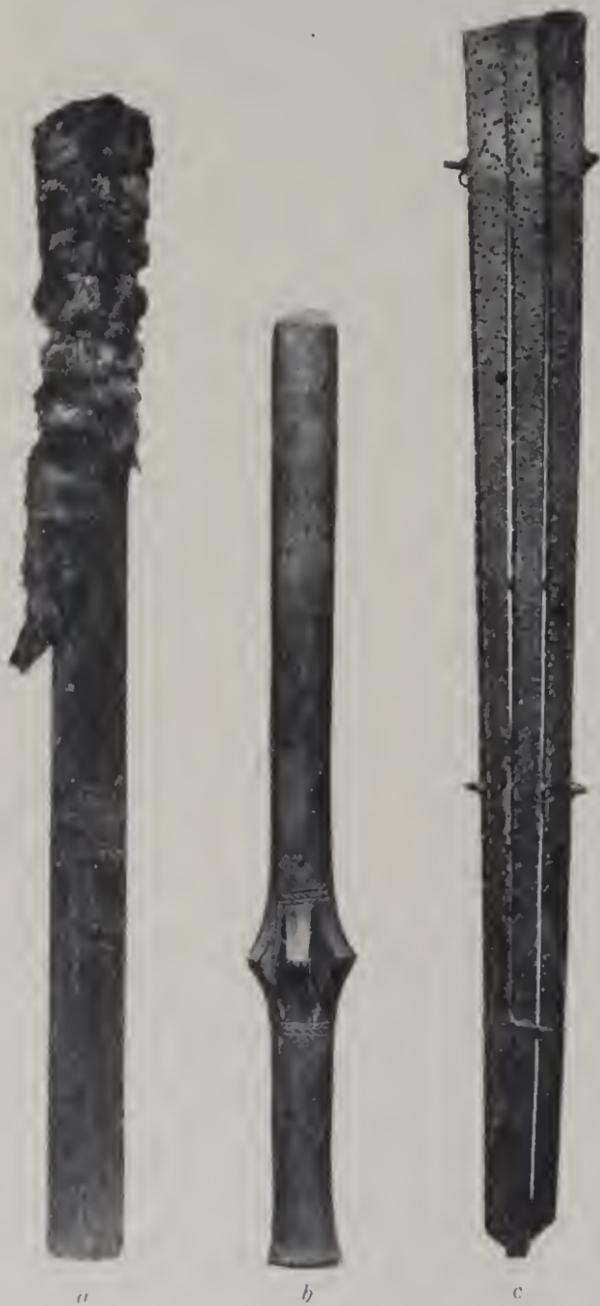


FIG. 66.

Ustensiles Sungu : a, Fétiche; b, Pilon; c, Râpe.

ils préparent le sel de la même manière que les Basongo Meno. Chez les Sungu le sel est aussi importé d'Europe ou du Katanga. Dans cette même tribu, la viande de n'importe quel animal, qu'elle soit fraîche ou fumée, est toujours cuite avant d'être mangée, et si l'animal a été tué avec une flèche empoisonnée, on lave soigneusement les blessures avant de le faire servir à l'alimentation. Comme nous l'avons déjà mentionné, les Batetela ne cuisent pas la viande qu'ils conservent en la fumant. Ce sont toujours les femmes qui font la cuisine et ce, dans des pots, chez les Sungu, les Olemba et les Batetela du nord, alors que chez les Vungi, elles se servent de récipients en feuilles comme chez les Bankutu. La cuisine se fait dans la hutte chez les Sungu, et sous la véranda dans les autres tribus. Les Sungu et les Batetela du nord lavent leurs ustensiles de cuisine après s'en être servis.

Les coutumes relatives aux repas varient selon les tribus; ces repas sont pris à n'importe quel moment de la journée. Chez les Sungu, on sert tout d'abord le chef de famille et ses amis, puis les enfants et en dernier lieu les femmes. L'étiquette est ainsi établie que c'est l'hôte qui doit prendre la première bouchée de nourriture et non ses invités. Depuis l'arrivée des Arabes on a pris l'habitude de se laver les mains avant de manger. Chez les Olemba,

les repas que l'on fait dans la journée ont lieu en dehors de la hutte; le repas du soir, au contraire, est pris à l'intérieur. Les hommes et les femmes mangent ensemble, et l'hôte se sert lui-même et le premier. Chez les Batetela du nord nous trouvons des coutumes identiques à celles des Sungu; c'est le mari qui se sert le premier, et les femmes mangent ce qui reste; au cas où le mari finirait tout ce qu'on a servi, les femmes se verraient dans l'obligation de cuire une nouvelle quantité de nourriture, pour elles, nourriture à laquelle le mari goûtera le premier, pour la forme. Dans toute l'étendue du pays, l'eau est la seule

boisson. Il faut noter en passant que les Batetela prétendent n'avoir connu aucun des moyens employés pour faire du feu. Autrefois, les Sungu entretenaient de grands feux permanents au centre de leurs villages, mais, en expédition, ils étaient bien obligés de s'en passer. Ils disent même que ce n'est que depuis qu'ils voyagent avec les Européens qu'ils ont pu voir les Basongo Meno faire du feu en frottant deux bâtonnets l'un contre l'autre. Chez les Olemba, on se sert à l'heure actuelle pour produire le feu du procédé de la giration, mais le fait que les tiges qui servent à produire le feu sont importées de chez les Bahamba, peut leur avoir donné l'idée que cette pratique n'est pas indigène. Cette opinion est encore renforcée par les indigènes qui racontent que jadis on faisait de grands feux dans les villages et qu'on les entretenait tout le temps. Les Batetela du nord pour faire le feu emploient la méthode de frotter un bâtonnet dans une rainure fait sur un autre bâtonnet; cet usage leur est venu des Tofoke; la grande rareté de l'emploi de cette méthode en Afrique semble bien indiquer qu'elle a été empruntée à ces derniers. Les Sungu éteignent le feu en jetant du sable dessus et en le piétinant. Ils se servent aussi parfois d'eau dans le même but, s'ils en ont à portée de la main.

On ne se sert pas de pierres chaudes pour faire bouillir l'eau, mais on place des cailloux dans des vases d'eau pour conserver l'eau fraîche. Les Olemba appellent *ija* le bois de chauffage et c'est aux hommes qu'incombe le devoir d'aller le chercher. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, nous n'avons pas trouvé de légendes se rapportant à l'invention du feu, chez les Batetela. Dans ces tribus, le cannibalisme était autrefois universel, et il existait il y a encore

une quinzaine d'années chez les Sungu. De grands efforts ont été faits depuis cette époque par les Belges pour réprimer ce penchant, et on peut dire que maintenant cet usage a pratiquement disparu dans cette tribu. On prétend qu'il a disparu aussi dans les autres tribus, les Olemba et les Batetela du nord. Nulle part on n'a autorisé les femmes à manger de la chair humaine, mais il ne semble pas qu'il existe des idées superstitieuses se rapportant à cette pratique. On ne regardait la chair d'un homme que comme de la viande, et on ne la mangeait que parce qu'on trouvait cet aliment bon. Les victimes étaient les prisonniers, et on mangeait aussi les corps des hommes tués à la guerre; chez les Olemba et les Batetela du nord,

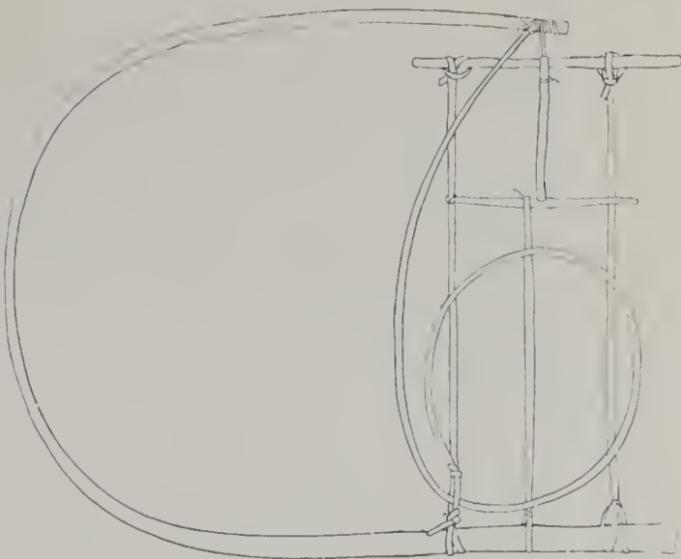


FIG. 67. — Piège Sungu.

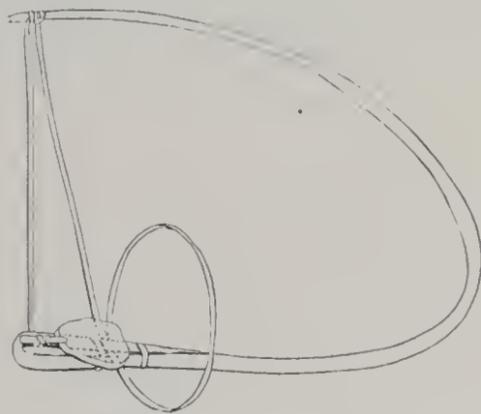


FIG. 68. — Piège Sungu

on achetait aussi des esclaves dans ce but. Dans ces dernières tribus, aucun homme ne pouvait manger de la chair d'un esclave qui avait travaillé pour lui, aussi ceux destinés à subir ce sort étaient-ils achetés dans un autre village et tués sur-le-champ.

Chez les Sungu, on mangeait tout le corps, excepté les organes génitaux et les os, que l'on jetait. Il n'était pas fait usage de vases spéciaux pour cuire la



FIG. 69. — Béliér indigène.

chair humaine, et elle ne portait pas non plus de nom spécial. Les personnes convaincues d'assassinat étaient vendues dans un autre village, à condition d'être tuées et mangées.

Les Olemba prétendent que l'origine du cannibalisme doit être cherchée dans un désir de vengeance, mais il semble plus vraisemblable que cette pratique soit simplement due à un goût particulier des indigènes pour la chair humaine.

Le tabac est d'un usage général et très apprécié. Les Olemba et les Batetela du nord disent qu'ils ont toujours eu connaissance du tabac et les premiers affirment aussi que c'est Matetela qui enseigna aux hommes à fumer. Le tabac est désigné par le mot *Faku*. Chez les Sungu, on fait une telle consommation de tabac, que la quantité qu'on cultive dans cette tribu est insuffisante pour satisfaire les besoins et qu'on est obligé d'en importer de grandes quantités de chez les tribus voisines. Lorsque nous demandâmes la cause de l'insuffisance de la récolte locale, il nous fut répondu que lorsque la plante commence à pousser, le désir de fumer devient si grand qu'on arrache de suite la jeune pousse, et, de cette façon, il est impossible d'obtenir une bonne récolte. La pipe dont on se sert est une pipe

à eau, faite avec une callebasse, que l'on passe à la ronde, chaque personne aspirant directement dans les poumons une longue bouffée. Il arrive parfois qu'un homme dépasse la dose et en aspire tant qu'il tombe évanoui; il devient alors la risée du village. L'habitude de priser a été introduite chez les Sungu par les Arabes, et chez les Olemba, par les Ihadi ou Asambala, c'est-à-dire, des Sungu au service des Arabes; enfin chez les Batetela du nord par les autres tribus Batetela. Avant l'arrivée des Européens, l'usage de fumer du chanvre était général parmi les Sungu, mais les énergiques mesures prises par les Belges ont eu pour heureux résultat la suppression presque complète de l'usage de cette drogue. Chez les Olemba cependant, elle est encore très répandue, quoiqu'on ne la fume qu'en cachette. Cet usage fut introduit chez les Batetela du nord en même temps que l'habitude de priser.

La chasse n'a lieu, chez les Sungu, que pendant la saison des pluies et consiste le plus souvent en expéditions communes. Les chasseurs se divisent en trois groupes; le premier n'est composé que de trois ou quatre hommes possédant des chiens; le reste forme deux groupes qui se déploient en deux lignes de chaque côté du terrain où le premier groupe des chasseurs est à l'ouvrage; ils sont armés de javelots, d'arcs et de fusils, et se rapprochent l'un de l'autre graduellement. La poitrine de tout animal tué appartient de droit à un chef, et le reste de la viande est partagé entre les chasseurs. Lorsque quelque dispute s'élève au sujet du partage, comme cela arrive fréquemment, on en réfère à un ancien appelé *Usonbe*. Chaque village possède ses terrains de chasse et n'en dépasse point les limites; toutefois, si un animal se sauve et va se réfugier dans les terrains d'un autre village, les chasseurs le poursuivent et le tuent en cet endroit. S'ils sont découverts, le chef du village sur le terrain duquel l'animal a été tué, en réclame la moitié, et, si sa demande est rejetée, une guerre s'ensuit. Avant de partir pour la chasse, les chasseurs rendent visite au féticheur qui leur donne quelques herbes à manger. On prétend qu'en apercevant un homme ainsi drogué, le gibier ne s'enfuira pas. On paye une certaine somme pour cette « médecine », ce qui ne dispense pas de faire encore un cadeau au féticheur, si la chasse a été bonne.

Les armes dont on se sert à la chasse sont les mêmes que celles qu'on emploie à la guerre. On lance le javelot, et on empoisonne les flèches.

Les Olemba organisent des chasses à peu près semblables.

Les Batetela du nord sont de grands chasseurs, et on peut voir dans leur pays des barrières établies en vue d'amener le gibier à se jeter dans des trappes disposées à cet effet. Les Vungi chassent le buffle avec une flèche d'un modèle spécial, garnie d'une très forte pointe. Chez les Lukinde-Jofu, les chasses se font



FIG. 70. — Brebis et agneau.

d'une manière moins formaliste ; ce sont des parties organisées par quelques amis ; le meilleur chasseur de la troupe arrête le programme de la journée. Dans de telles expéditions, celui qui a blessé le premier l'animal mort reçoit une patte de derrière, celui à qui appartiennent les chiens reçoit l'autre patte de derrière et une des pattes de devant ; enfin le reste du corps de l'animal est partagé entre les autres chasseurs. Parfois des parties de chasse sont organisées sur l'ordre du chef, et, dans ce cas, tout le gibier tué lui appartient. Dans cette partie du pays, la chasse a lieu à la fin de la saison des pluies, alors qu'il est aisé de relever la trace du gibier. Autrefois, chaque village possédait ses terrains de chasse et celui qui en franchissait les limites était tué.

Parmi les Olemba il arrive qu'un homme parte seul en chasse ; dans ce cas, il procède de la manière suivante : il part dans la forêt avec son chien et s'il relève la trace d'un gros animal accompagné de son petit,

il lance le chien sur la piste ; le petit de l'animal poursuivi, qui ne peut courir aussi vite que sa mère, est pris par le chien et tué par le chasseur. Le chasseur est armé d'un arc ou d'un javelot, mais pas des deux à la fois.

On utilise beaucoup les trappes pour la capture du gibier ; celles des Sungu consistent essentiellement en une fosse dont le fond est garni de pointes acérées.

Chez les Batetela du nord (Lukinde-Jofu), on se sert aussi pour capturer les gros animaux de pièges consistant en un arbre ployé qui fait office de ressort.

L'Olemba qui a tué un léopard reçoit des plumes de poulet comme marque de distinction ;

chez les Batetela du nord, celui qui a tué un animal très redoutable a le droit de porter une plume rouge dans les cheveux et le chef lui donne un chien comme cadeau.



FIG. 71. — Houe Sungu.

Pour prendre le poisson, les Sungu font usage de petits filets fixés à un cadre circulaire en bois ; autrefois les gros poissons étaient pris au moyen d'un piège automatique des plus ingénieux : on faisait dans l'eau tranquille une sorte de chenal au moyen de petites palissades, au-dessus était suspendu un javelot par une corde ; dont l'autre extrémité de la corde était reliée à une amorce placée dans l'eau et consistant généralement en fruit de palmier ; lorsque le poisson mordait à l'appât, le javelot tombait et le clouait sur place. Maintenant on se sert de hameçons amorcés avec des vers de terre. On prend aussi quelquefois le poisson en empoisonnant les eaux.

Chez les Batetela du nord, seules les femmes pêchent. On endigue et on circonscrit de petites portions de l'étang, qui est ensuite vidé, il ne reste plus alors qu'à prendre le poisson. Ce qui ne peut être consommé de suite est fumé.

ÉLEVAGE ET AGRICULTURE

Chez tous les Batetela on trouve des volailles, des chiens et des chèvres, quoique ces dernières, très abondantes dans le temps, soient devenues plus rares maintenant chez les Olemba et les Batetela du nord, à cause des razzias opérées dans ces tribus par les Sungu, à l'instigation des Arabes.

Les Sungu élèvent en outre des brebis, des cochons et des chats et les Européens leur ont apporté des pigeons et des canards de Barbarie. On trouve deux espèces de chiens, des rouges et des noirs, ce sont des animaux très forts, bons chasseurs, ayant les oreilles pointues, mais d'assez mauvaises dents. Leur longueur varie de 12 à 18 pouces; ils sont en général bien traités; ils mangent en même temps que les hommes. Chez les Batetela du nord, ils sont exceptionnellement bien traités et on les garde dans la maison. Les Batetela accrochent souvent des amulettes au cou de leurs chiens. Les chèvres sont d'une race forte; on les loge dans des huttes spéciales. Les moutons des Sungu appartiennent à une variété à poil court, leur nombre a beaucoup diminué depuis l'arrivée des Européens et ils sont maintenant très rares. On les enferme dans des huttes spéciales. Les pores, qui sont devenus également assez rares depuis l'arrivée des Blancs, sont maigres, ont le poil long, et sont hauts sur pattes. De même que les moutons ils occupent des enclos spéciaux. Les volailles vivent sur des perchoirs dans les maisons des hommes, mais chez les Batetela du nord, on leur construit de petits poulaillers. Les canards également courent dans les maisons chez les Sungu, lorsque leur nombre n'est pas trop grand; autrement, on leur construit une demeure *ad hoc*. On nourrit les poulets régulièrement avec de la farine de manioc, et les canards avec du millet. Autrefois les Sungu tuaient les animaux domestiques par un coup appliqué sur la tête; les Arabes introduisirent ensuite l'habitude de leur couper la gorge. Les Batetela du nord tuent les volailles en leur cassant la tête contre un arbre. Les Sungu châtrèrent les chiens, les bœufs et les coqs pour améliorer leur taille. Chez tous les Batetela, on traite les animaux domestiques avec beaucoup de douceur. Les tribus du nord se servent des chiens et des poules en guise de monnaie.

Les méthodes employées en agriculture par les Sungu et les Olemba sont les mêmes et ce que nous allons dire des uns peut s'entendre aussi des autres. Des plantations très étendues sont situées non loin du village, et sont cultivées chez les Sungu par les femmes, qui s'occupent seules des travaux agricoles. Chez les Batetela du nord, qui habitent une région forestière, le défrichage du sol à cultiver est effectué par les individus des deux sexes; les hommes abattent les arbres et les femmes enlèvent les branches et les broussailles, le reste du travail est accompli par les femmes exclusivement. Comme outil, on se sert d'une sorte de houe dont la lame était autrefois en bois (fig. 71); de nos jours, celle-ci est en fer. Ce perfectionnement

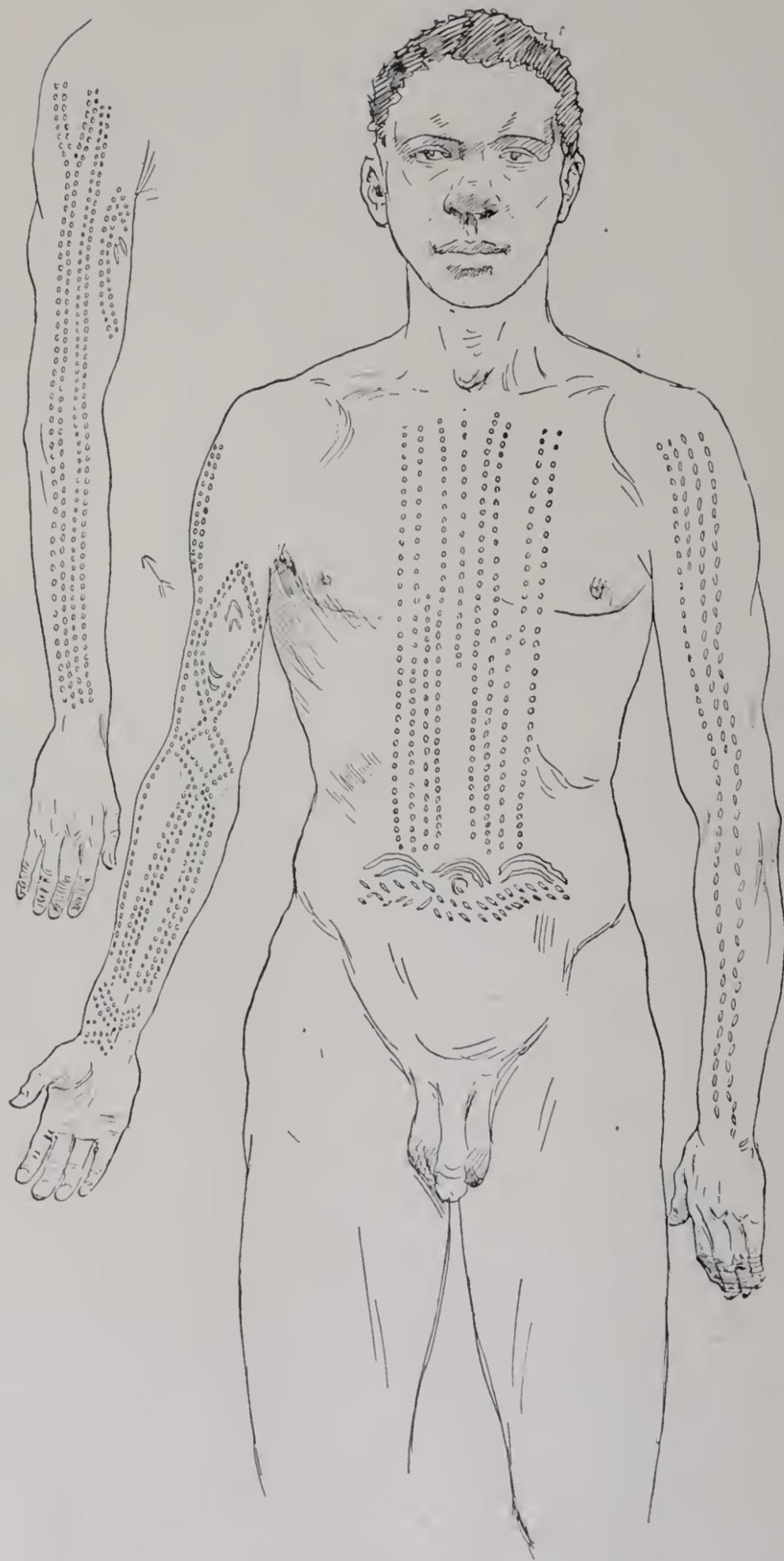


FIG. 72. — Tatouage d'homme Batetela.

n'est cependant que très récent et l'expédition a pu recueillir un bon nombre de houes de la première sorte. Les Batetela du nord ne se servent que de houes en fer et ne semblent pas avoir gardé le souvenir d'instruments d'un type plus primitif. Chez les Sungu, on cultive le même sol plusieurs années de suite et, lorsqu'il semble être devenu impropre à cet effet et que la récolte devient insuffisante, on défriche un nouvel espace de terrain. Les cérémonies se rapportant à la culture sont rares, mais si une terre est stérile, le féticheur fournit quelques herbes qu'on lance sur le champ. Pour prévenir les vols, on plante dans les champs une petite tige enduite de *nkula* (pigment rouge) fétiche; on pense que celui qui essaierait alors de voler une partie de la récolte serait aussitôt puni par une éruption de boutons sur la peau. Avant les semailles,



FIG. 91 (1). — Tatouage de femme Sungu.



FIG. 92 — Tatouage de femme Sungu.

qui ont lieu en janvier, on arrache les mauvaises herbes qui ont pu croître depuis la dernière moisson, et on les brûle. On cultive les plantes suivantes : le millet ou *pondo*, le manioc ou *kikanda*, (dont les feuilles s'appellent *mangi*), les patates, *tamba*, les arachides, *tunanda*, le tabac, *foka*, les pois, *nzuku*, les bananes, *munda*, les plantains, *dikonde*, et une graine ressemblant au millet et appelée *anya*. Nous n'avons pu voir cette dernière car lorsque l'expédition visita le pays, la saison de culture en était passée. Le riz, *mopunya* et les oignons *matungula*, ont été introduits par les Arabes; de même le maïs que l'on appelle *alofu* ou *anu*; on recueille aussi les feuilles du maïs, *ahungu*. Pour la récolte du millet, on se sert de petits couteaux, on coupe

(1) Par suite de leur grande dimension, les figures représentant des tatouages (72 à 90) et des coiffures (97 à 100) ont été distribuées entre les pages 90 à 150, sans observer la succession des numéros d'ordre.

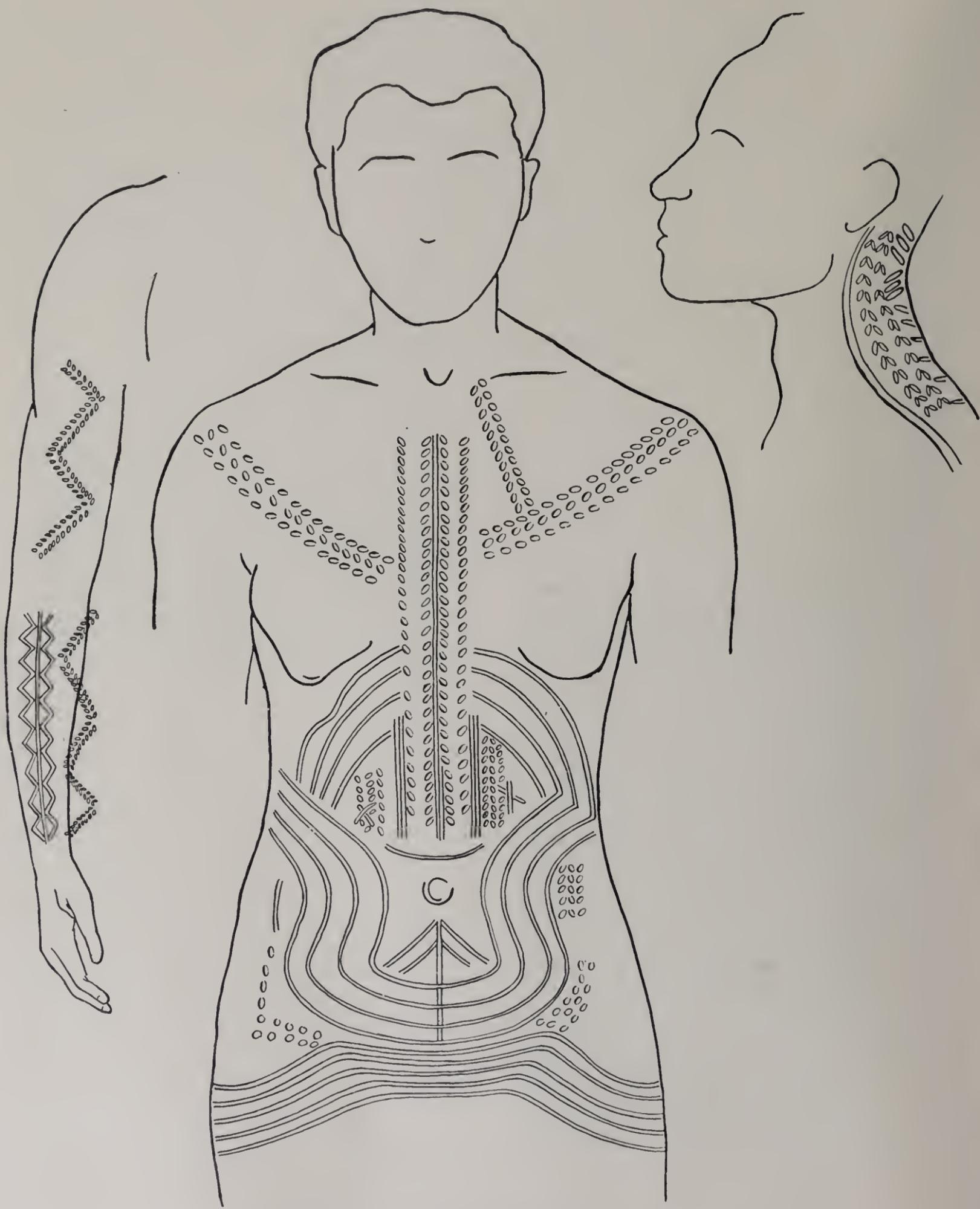


FIG. 73. — Tatouage de femme Sungu.

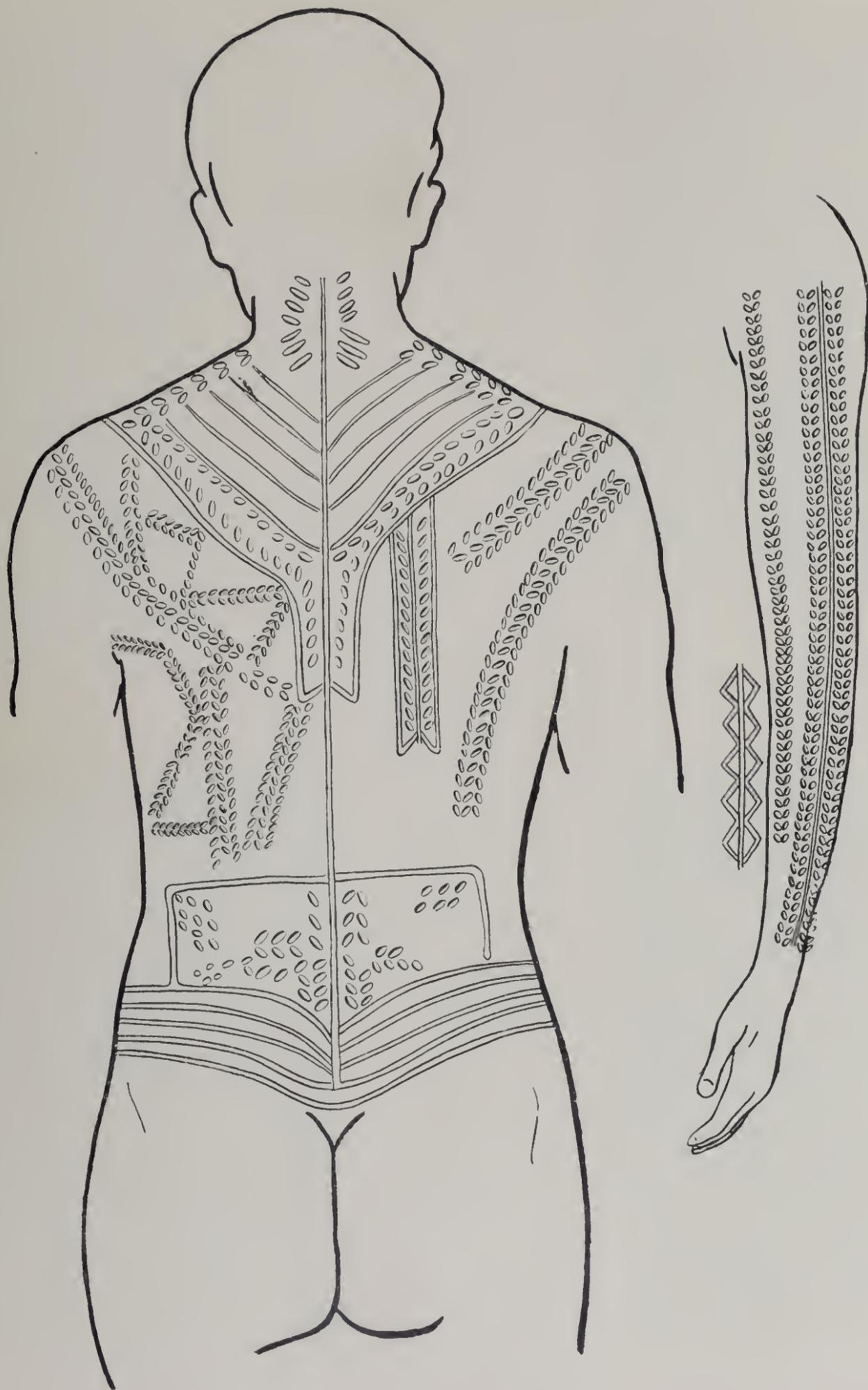


FIG. 73 (suite). — Tatouage de femme Sungu.



FIG. 93.
Tatouage de femme Sungu.

deux autres. Une quatrième est placée transversalement sur les trois autres et sert de siège pour les rameurs. La



FIG. 95. — Tatouage de femme
Batetela du Lubefu.

chaque tige près de la tête et on la met dans un grand sac. Chez les Batetela du nord, les principaux produits agricoles sont le manioc, le millet et les plantains. L'origine de l'agriculture, selon la tradition Sungu, sera relatée plus loin sous la rubrique Folklore.

Les Sungu ignoraient l'art de construire des embarcations; il leur fut enseigné par d'autres tribus du Lomami chez qui les canots sont une nécessité. Les Olemba construisent des radeaux, faits de trois grandes poutres réunies par des lianes; la poutre qui est au centre est plus mince et aussi plus courte que les deux autres. Une quatrième est placée transversalement sur les trois autres et sert de siège pour les rameurs. La rame se compose d'une tige, à l'extrémité de laquelle est pratiquée une fente; dans cette fente vient s'engager une plaque carrée d'écorce qui forme le plat de l'aviron; le tout est maintenu en place par un fil de traverse; on trouve quelquefois de meilleures rames avec des plats plus larges.

PARURE ET VÊTEMENT

La peinture du corps dans un but de parure est d'un usage général. Les Sungu, bien qu'ils ne pratiquent point cet usage, ont l'habitude, lorsqu'ils ont reçu de leur chef quelque petit présent,



FIG. 94.
Tatouage de femme Malela.



FIG. 96a.
Homme Sungu.

un morceau d'étoffe par exemple, de se peindre, en signe de respect, la moitié du visage avec du kaolin. Plus au nord on avait, en outre, l'habitude, autrefois, de se peindre le corps avec la poussière rouge du bois de Tukula; mais c'est là une coutume qui a complètement disparu chez les Olemba, quoiqu'elle persiste encore chez les Batetela du nord. En signe de deuil les femmes Olemba se peignent en noir les joues, et les hommes le ventre. Ces derniers se servent de suie dans ce but.



FIG. 96b. — Homme Sungu.

Les tatouages par cicatrisation ne sont pratiqués que par les femmes chez les Sungu. Les hommes Olemba semblent avoir rapidement abandonné cette pratique, mais il n'en est pas de même des Batetela du nord. Le signe de la tribu chez les Olemba était une série de larges traits sur l'épaule. Chez les femmes Sungu, la cicatrisation forme des dessins très complexes, qui couvrent pour ainsi dire tout le corps depuis



FIG. 101.
Coiffure de femme Sungu.

le cou jusqu'aux genoux. Le dessin de ces tatouages, très compliqué, se compose d'un grand nombre de traits qui peuvent se grouper en deux variétés : les uns apparaissent nettement en relief, les autres sont de petites dépressions de la peau qui souvent, sous certain angle d'incidence de la lumière, sont presque invisibles. Ce fait, ainsi que la grande complication des dessins, rendent le travail assez difficile lorsqu'il s'agit de relever ces tatouages.



FIG. 102. — Coiffure de femme Batetela.



FIG. 103. — Coiffure d'homme Lukinde-Jofu.

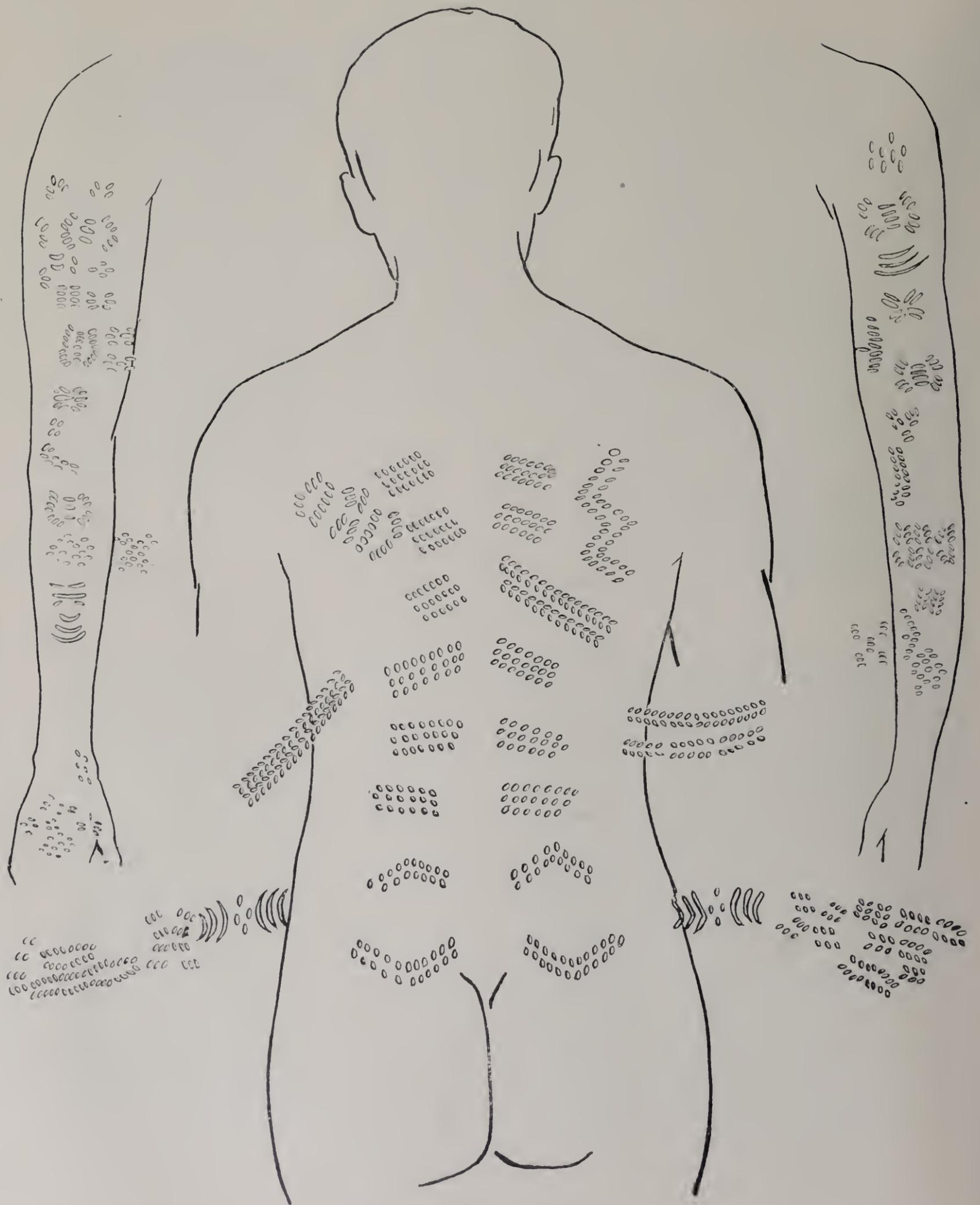


FIG. 74 — Tatouage de femme Sungu.